

4-720-837-EX-1

République algérienne démocratique et populaire



Université saad dahleb-Blida
Institut d'Architecture et d'urbanisme
Promotion 2016-2017



Mémoire de recherche
master

Architecture en Zone Urbaine Littorale

Porté par Mr youcef Icheboubene

Le binôme architecture-culture impacts et corrélations

encadré par : Mme amina **Aloui**

Réalisé par : farah **Hadj lazib**
zakaria **Hamri**

Remerciements

Nous remercions le Bon Dieu le tout puissant
De nous avoir accordé des connaissances de la science et de nous avoir donné la
patience et la volonté pour réussir ce modeste travail.
Un profond respect et remerciement .

Nos encadreurs

Mme **Aloui Mina** de nous avoir accordé de son temps et d'avoir été présente à
chaque étape de l'échafaudage de notre projet de fin d'études. On la remercie pour
tous les conseils et remarques pertinentes qui nous ont aidé à le finaliser.

Nos vifs remerciements également
à Monsieur **ICHEBOUBENE Youcef**, porteur de notre master qui nous a orienté
et suivi durant toute notre formation de MASTER I et II.
Nous exprimons notre gratitude à l'ensemble de l'équipe pédagogique AZUL.

A tous les membres du jury
Pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour ce travail.
Nous vous prions, chers maîtres de bien vouloir trouver ici l'expression de notre
grand respect, et de notre reconnaissance.

A tous les gens qui ont contribué de près ou de loin , pour l'élaboration de notre
projet et sa présentation .

Dédicace

Farah Hadj lazib

Je dédie ce mémoire

A mes parents pour leur amour inestimable, leur confiance, leur soutien, leurs sacrifices et toutes les valeurs qu'ils ont su m'inculquer.

A ma grand-mère ABES Mekyoussa qui peut être très fière de moi là où elle est. Malheureusement la vie ne lui a pas laissé le temps d'être présente mais elle a été un vrai modèle pour moi. Puisse Dieu l'accueillir dans son vaste paradis.

A mon frère Abd el Ghani, Ma sœur Manel que je ne remercierai jamais assez, pour toute l'affection qu'ils m'ont donnée et pour leurs précieux encouragements.

A mon neveu Anes, ma nièce Anna, ma plus grande source de bonheur, j'espère que la vie leur réserve le meilleur.

Dédicace

Zakaria Hamri

Je dédie ce mémoire

À ma chère mère, qui a œuvré pour ma réussite, je te remercierai jamais assez pour tout ton amour, ton soutien, tous les sacrifices consentis, pour toute ton assistance et ta présence si précieuse dans ma vie, et à mon père pour son soutien et son appui tout au long de mon parcours universitaire, que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infallible .

À mes sœurs, Chaimaa et Asmaa, pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral, je vous souhaite un avenir radieux et plein de réussite .

À ma grand mère, qui n'a cessé de m'encourager .

Merci d'être toujours là pour moi.

Mémoire de recherche

Plan de travail

Introduction

I-Phase Thématique

- I.1- Présentation du littoral
- I.2- Caractéristiques de la ville littorale
 - I. 2.1- Sur le plan naturel
 - I.2.2- Sur le plan économique : activités des villes littorales
 - I.2.3- Sur le plan urbanistique
 - I.2.4- Sur le plan architectural
- I.3- Les particularités de la ville littorale algérienne
 - I.3.1 -Sur le plan urbanistique
 - I.3.2- Sur le plan architectural
 - I.3.3- Politique d'aménagement des villes littorales algériennes

II -Thématique spécifique

- II.1- Définition
- II.2- La délimitation du cadre culturel
- II.3- Les biens et les services culturels
- II.4-la culture et la ville : corrélations et contraintes.
 - II.4.1 La culture et le fait urbain
 - II.4.2 La culture et la régénération urbaine
 - II.4.3 La culture cinquième pilier du développement durable
 - II.4.4 La culture « vecteur d'attractivité »
 - II.4.5 Le projet culturel
 - II.4.6 L'équipement culturel « outil du développement culturel »

Bibliographie

Introduction

Depuis la nuit des temps, la mer est le grand mystère que l'homme n'aura jamais complètement percé, néanmoins, elle reste une muse qui lui fait découvrir chaque jour un nouvel horizon. Tout au long des côtes, l'homme traverse la mer pour découvrir de nouveaux pays, et depuis, le littoral, une palette diversifiée, suscite l'intérêt de l'homme et, comptoir commercial ou baie touristique, le sert de la plus belle des manières.

Les zones littorales figurent parmi les zones les plus dynamiques de la planète, elles sont perçues comme lieu d'échange, de production, d'urbanité et d'innovation.

La ville littorale algérienne agonise, le flux des habitants du littoral algérien étouffe l'atmosphère par une pollution visuelle et climatologique, l'urgence d'agir s'accroît d'année en année, et avec la fragilité de la côte, les problèmes s'accumulent, et les solutions irréflechies créent encore plus de problèmes, il est donc temps de réfléchir une politique d'aménagement durable et qui prend en compte la dégradation de la nature.

Dans notre option, on s'intéresse au rapport Site/Projet, pour construire petit à petit une identité qui épouse l'histoire et la forme du site, frôler le modernisme sans le déracinement du patrimoine.

Depuis des millénaires la ville est le reflet de la complexité de la vie de ses habitants, de leurs comportements, traditions, et cultures. Après avoir pris conscience de l'importance de la culture comme concept dans la dimension architecturale, on a abordé le sujet de manière globale, en élaborant une étude générale sur la thématique architecture en zone littorale, puis nous avons choisi "le binôme architecture-culture" comme thème de recherche, dans un contexte méthodologique bien détaillé en définissant le thème et sa structure dans la dimension architecturale, et le mesurer à travers ses différents indicateurs tentant d'approcher le rôle que tient la culture dans le développement urbain des villes.

Particularité du littoral

Le littoral est à la fois un espace unique et diversifié, une mosaïque naturelle, au niveau des façades maritimes, des régions, mais aussi par unité géographique ou socio-économique.

Cette approche va nous permettre d'acquérir des connaissances sur la ville littorale d'aujourd'hui, de ses modes d'organisation, ses particularités et ses problématiques



I.1- Présentation du littoral

La bande côtière séduit d'emblée par la beauté de ses sites, la mer lui confère notoriété, attractivité et un rôle stratégique dans les perspectives de développement grâce à ses caractéristiques remarquables sur le plan urbanistique et architectural, ainsi les particularités paysagères, socio-économiques et ses particularités physiques et climatiques.

Le littoral est l'espace de contact, l'interface entre la terre et la mer. Il est constitué d'un rivage, d'un avant-pays marin exploité, d'un arrière-pays continental dont les paysages, les aménagements et les activités sont fortement marqués par la présence de la mer. En effet le littoral abrite un grand nombre d'écosystèmes les plus complexes, les plus divers, les plus productifs de notre planète.

Actuellement près de la moitié de l'humanité vit sur la bande côtière et la mondialisation des échanges, l'industrialisation des côtes et l'essor du tourisme balnéaire accélèrent la concentration du peuplement et des activités le long des rivages.

Cette littoralisation pose le problème de la compatibilité entre le développement économique et la protection de l'environnement.

Pour que le littoral conserve sa productivité et ses fonctions naturelles, il faut améliorer la planification et la gestion de son développement. L'aménagement des zones littorales doit se fonder sur une base scientifique tenant compte de ses caractéristiques géomorphologiques et climatiques et conciliant les exigences des divers secteurs économiques.



Fig 1 : Rio de Janeiro - Brésil



Fig 2 : Monaco - France



Fig3 : côte rocheuse

I.2- Caractéristiques de la ville littorale

I.2.1- Sur le plan naturel

Morphologiquement

Les différents types de côtes sont :

- **Les côtes rocheuses et falaises**

Elles sont généralement hautes et escarpées sans véritable plage. Les matériaux peuvent être durs et d'origines diverses : granite, basalte, argile. Souvent, à la base de la falaise se trouve un banc rocheux plat et érodé qui peut être nu.

Ces deux derniers types de côtes représentent 75% à 85% des littoraux.

- **Les côtes boueuses**

Elles sont composées de sédiments inorganiques de taille moyenne. Ces sédiments proviennent de l'érosion des continents et aussi des falaises et des volcanismes. Ils se forment par dépôts là où l'accrétion de la boue est temporairement arrêtée. Des conditions de faible érosion sont favorables.

Elles se caractérisent par des pentes douces, des eaux brunes et l'absence de déferlement. Ce type de littoral se rencontre en Asie : Chine, Inde, Thaïlande, Malaisie, Corée et se trouve sur environ 5 à 10% des littoraux.



Fig4 : côte boueuse

- **Les côtes à graviers et galets**

Ces côtes se caractérisent par des débris grossiers compris entre 2 et 256 millimètres de diamètre. Elles sont généralement escarpées, irrégulières et abruptes. On les trouve près des falaises les moins solides et le long des côtes à activité tectonique où les forts courants transportent des matériaux grossiers sur le littoral.

- **Les côtes sableuses**

Ce sont des zones de dépôts dus à l'action des vagues dont les grains sont compris entre 0.063 et 2 millimètres. En général les côtes sableuses sont ouvertes aux vagues de vent et leur morphologie est très variable, elles peuvent être de longues plages plates et droites à faible énergie.

Leur formation est récente lorsque la montée du niveau de l'océan se ralentit.



Fig5 : Côte à graviers

Climat

Le climat correspond à la distribution statistique des conditions atmosphériques dans une région donnée pendant une période de temps donnée.

C'est l'acte de tous les phénomènes atmosphériques tels que les précipitations, température, vent, pression atmosphérique et humidité.

Le climat méditerranéen est un type de climat tempéré qui se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux et humides, Le terme de « méditerranéen » s'explique par sa présence caractéristique autour de la mer Méditerranée, mais d'autres régions du monde possèdent les mêmes conditions climatiques.

Risques naturels

- **L'érosion**

L'érosion du littoral est un phénomène naturel. C'est la légère montée des océans ou des phénomènes de rééquilibrage isostatique pouvant induire un recul du littoral non compensé.



Fig6 : Côte sableuse

• Tsunami

Le tsunami ou raz-de-marée est une onde provoquée par un mouvement rapide d'un grand volume d'eau (océan ou mer). Ce mouvement est en général dû à un séisme, une éruption volcanique sous-marine ou de type explosif ou un glissement de terrain sous-marin ou aérien de grande ampleur.

• Submersion marine

Inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères provoquant des ondes de tempête. Elle envahit en général des terrains situés en dessous du niveau des plus hautes mers.

• Humidité

Dans un bâtiment, l'humidité peut être d'origine naturelle, accidentelle ou liée à un défaut d'entretien. Elle cause différents dommages.

Relation entre le climat et la conception architecturale

Afin de résoudre la contradiction entre le vent dominant, l'ensoleillement, l'humidité et vue sur mer ainsi que le confort d'été, les constructions au bord de la mer doivent être dotées :

- De diverses formes géométriques (forme, dégradé, courbée) ainsi que des formes se basant sur les métaphores. Cette forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique (composition de figures de base cube, pyramide, sphère ...etc.) mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore tel que la couleur, les proportions, la texture et surtout le rapport à l'environnement.
- De toit saillant d'encorbellements, de terrasse et de balcon.
- De grandes ouvertures de baie vitrée.
- Des façades avec un jeu de décrochement dans la volumétrie afin d'assurer un certain confort (ensoleillement, aération, ventilation, éclairage naturel) à l'intérieur du bâti.



Fig 7 : La grande mosquée - France



Fig 8 : Hôtel Jumeirah Beach - Dubaï - UAE

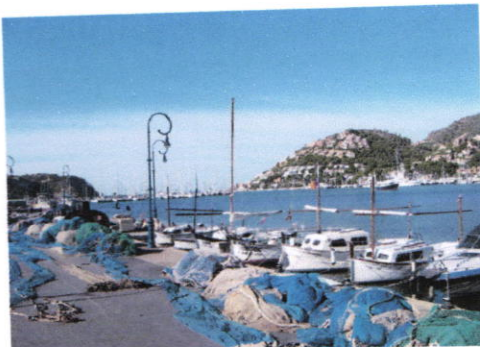


Fig9 : Port de pêche , Majorque - Espagne

1.2.2- Sur le plan économique

Activité portuaire

L'élément le plus important dans les villes littorales est le port. Ce dernier a différentes vocations : port de pêche, port de commerce, port de plaisance, port militaire et port de voyageurs.

- **Port de pêche**

Cette activité peut accentuer l'image touristique de certaines villes littorales et avoir un impact sur le plan architectural et urbanistique. En plus d'être aménagé pour l'activité de pêche, des espaces de loisirs, de restauration et de distraction sont également aménagés.



Fig10 : Port de commerce , Sète - France

- **Port de commerce et d'industrie**

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage (entrepôts)

- **Port de plaisance**

C'est un port situé en bord de mer ou de rivière, réservé aux bateaux de plaisance à voile et à moteur. Il accueille des bateaux à l'année ou visiteurs en offrant des services variables.

- **Port militaire**

C'est une base militaire qui est une base navale qui abrite des navires de guerre.

- **Port de voyageurs (gare maritime)**

Il s'agit d'un quai aménagé pour l'embarquement et le débarquement des passagers.



Fig11 : Port de plaisance , Martinique - France

Activité touristique

Le tourisme est l'activité dominante sur le littoral. Il présente une source non négligeable pour l'économie des villes littorales en hiver comme en été. Il désigne à la fois une migration, le fait de voyager pour son plaisir hors de son espace du quotidien des lieux de vies habituels et d'y résider de façon temporaire. On a assisté à l'essor du loisir aux années 60 avec l'apparition des premières stations balnéaires.

Il assure l'attrait d'un grand nombre de population toutes catégories confondues.

Dans les petites villes on remarque une absence d'infrastructure d'accueil car il y a un autre type de tourisme qui est le tourisme chez l'habitant.

Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont :

- **Le tourisme balnéaire**

C'est un type très en vogue surtout en période estivale où des milliers de vacanciers préfèrent passer leurs vacances en bord de mer pour le loisir et la détente.

- **Le tourisme de santé**

Il concerne l'ensemble des migrations effectuées dans le souci d'améliorer sa santé, c'est-à-dire les séjours intégrant aussi bien des soins curatifs que des soins préventifs.



Fig12 : Port Militaire , Toulonn - Russie

- **Le tourisme vert**



Fig13: Ardennes - France

Permet la préservation du patrimoine naturel et des sites ainsi que la découverte de la nature (écosystèmes et agrosystèmes). fig 13

• Le tourisme culturel

C'est une forme de tourisme qui a pour but de découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants.

• Le tourisme écologique

Pour qu'un tourisme soit écologique il faut :

- Une économie de l'eau
- Un recyclage de l'eau
- Une économie des énergies
- Utiliser des énergies propres et renouvelables
- Recycler les déchets
- Laisser le moins d'impacts possibles sur l'environnement naturel.

Activité agricole

Son rôle principal est de maintenir des espaces « ouverts » et le rapport avec la mer et les paysages en évitant la constitution d'un front urbain continu. Mais il y a d'autres profits que présentent ces coupures d'urbanisation dans les communes littorales tel que :

- L'aération du tissu urbain et remplir des fonctions récréatives.
- Contribuer au maintien et au développement d'activités agricoles.
- Maintenir l'équilibre écologique de la biodiversité ainsi que d'un paysage naturel.

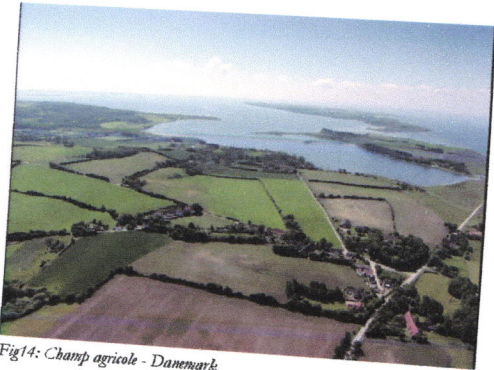


Fig14: Champ agricole - Danemark

I.2.3- Sur le plan urbanistique

L'urbanisme des villes littorales est très influencé par la mer. On distingue trois formes de développement urbanistique des villes.

Développement parallèle à la mer



Fig15 : Ville de Cannes - France

Généralement les villes qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats en adoptant un tracé linéaire doté de percées perpendiculaires pour garder le contact visuel avec la mer.

Cette organisation a des raisons climatiques telles que la ventilation naturelle et l'esprit de l'Homme d'être en face de la mer.

La croissance de la ville sur ces sites s'éloigne souvent de la côte pour des risques naturels tels que l'érosion, le tsunami. Cet impact a donné un intérêt particulier et par conséquent pouvoir créer des espaces extérieurs comme placettes, promenades balnéaires, commerces, espaces de consommation et lieux de rencontre et d'échange culturel.



Fig16: Copacabana, Rio de Janeiro - Brésil

Développement perpendiculaire à la mer



Fig 17 : Santorin - Grèce

Certaines villes qui se développent perpendiculairement à la mer se situent sur des sites accidentés, montagneux où il est difficile de construire à cause de la morphologie du terrain.

Les risques naturels jouent un rôle important sur le développement de la ville, leur impact fait qu'elle s'éloigne de la côte et implique de construire sur les hauteurs pour éviter les dégâts.

L'implantation du village perpendiculairement à la mer dans le but de :

- Se protéger des vents du nord et de l'humidité.
- Bénéficier d'une ventilation naturelle.
- Créer des percées visuelles sur la mer.

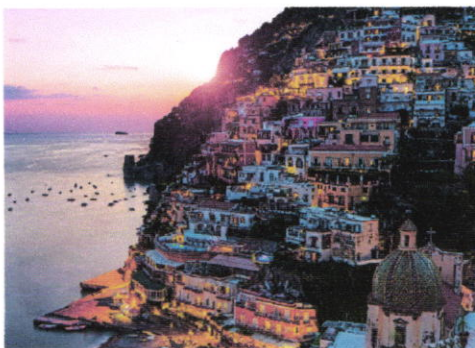


Fig 18 : Commune de Positano - Salerne - Italie

Développement dans les deux sens

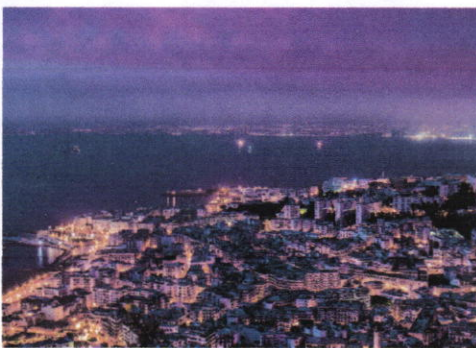


Fig19: Bab El Oued, Alger - Algérie

La présence des obstacles peut empêcher la ville de se développer ou changer de direction (développement de la ville dans les deux sens).

Les éléments naturels (les cours d'eau, les montagnes, forêts, rochers) ainsi que la présence de certaines zones comme les zones militaires, les sites protégés et la présence de terres agricoles peuvent réorienter l'urbanisation des villes littorales.

L'aménagement des percées

Le développement parallèle à la mer a permis la création de percées pour garder un contact visuel entre la ville et la mer mais aussi un contact physique exploité par certains types d'aménagement (ruelle, boulevard) qui aboutissent généralement vers des places aménagées (facteur socio-économique). Les percées ont un rôle de ventilation de la ville lorsque le développement augmente (facteur climatique).

Les espaces urbains dans les villes littorales

Dans les villes littorales nous trouvons que l'espace public domine l'espace privé (exemple des placettes, promenades et corniches piétonnes). Ces espaces sont créés pour avoir une ouverture sur la mer, aussi découlent de nos pratiques sociales en donnant une forme à notre manière de vivre.



Fig20 : rue Gambetta, Casbah - Alger - Algérie



Fig21: Maison balnéaire

I.2.4- Sur le plan architectural

Forme et volumétrie des bâtiments balnéaires

L'architecture en zone littorale est caractérisée par la volumétrie de ses constructions. Le traitement de façades avec l'utilisation des matériaux de construction qui sont très particuliers en raison de ces qualités spécifiques du littoral (on donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur et l'espace accessoire, balcon, terrasse et jardin).

Les constructions de type balnéaire sont organisées plus librement en volume et en plan. Elles se démarquent des bâtisses urbaines par l'emploi d'un vaste vocabulaire architectural permettant la transition entre le bâti protecteur et la nature vivante. Le territoire balnéaire a permis aux architectes de laisser éclater leur inspiration.

Les bâtiments de type balnéaire adoptent une géométrie complexe en volume et en toiture. Cette complexité est de deux types :

- Assemblage de différents volumes en fonction de l'orientation et de la taille de la parcelle.
- Un volume maçonné simple complexifié par les éléments rentrants ou saillants de la composition.

Ils se caractérisent également et surtout par son rapport à la nature, jardin fleuri ou panorama maritime combinant protection, observation et contemplation. Ces relations visuelles sont traduites physiquement par la présence des espaces intermédiaires : pergolas, balcons, vérandas, bow-windows, galerie, terrasse ...etc.

Orientation et façades

La direction consiste à expliquer les compromis à faire en matière d'orientation du tissu urbain puisque celui-ci dépend à la fois de l'orientation par rapport au vent mais aussi le choix des vues sur mer.

La trame urbaine devrait privilégier la direction solaire car elle est plus contraignante. L'incident oblique du vent offre un éventail de directions plus grand qui varie de 30° à 60°, la trame peut suivre l'orientation par rapport au vent dans une direction intermédiaire.

L'architecture des façades est caractérisée par une transparence en terme de matériaux ou d'organisation du plein, du vide et des couleurs claires qui reflètent l'environnement de ces derniers.



Fig22: Lisbonne - Portugal

Implantation des constructions

Sur la corniche et le front de mer, les bâtiments sont orientés par rapport à la vue sur la mer mais l'implantation doit résoudre avant tout la contradiction entre les vents dominants et la vue sur mer afin de se protéger des vents. Les constructions au bord de mer se sont dotées de protections qui ont pris diverses formes d'où la nécessité de prévoir des ouvertures pour laisser passer le vent.

L'implantation des projets sur la bande côtière se fait librement sur de grandes parcelles. Ils sont uniques et n'entretiennent aucune relation formelle entre eux.

Les ouvertures

La lumière naturelle est l'un des éléments de base de toute conception architecturale. Les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment sont modulées par les ouvertures. La pénétration de la lumière est un élément essentiel.

La fenêtre, ouverture pratiquée dans le mur d'un bâtiment est la façon la plus utilisée pour y laisser pénétrer l'air et la lumière.

Sa forme, sa dimension, son emplacement et l'orientation de la façade dans laquelle elle est pratiquée, on utilise des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération (ventilation) et des vues panoramiques. Pour la protection du rayonnement on utilise des éléments de protection.

Les matériaux

Pour les constructions en zones urbaines littorales, l'utilisation des techniques de construction spécifiques est imposée pour résister aux phénomènes naturels marins tels que : la corrosion, notamment des matériaux de constructions durables résistant à l'air marin, intempéries, remontées des eaux et aléa sismique et qui sont souvent esthétiques (bois, métal, verre, pierre de taille ...)

Les couleurs

Un revêtement extérieur peint en couleurs claires telles que le blanc et le bleu afin de diminuer la quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieures.

Les espaces intermédiaires

- **Belvédère**

Petit édifice au sommet d'une construction qui permet d'observer et de contempler le paysage.

- **Balcon**

Plateforme en saillie sur la façade d'un bâtiment.

- **Kiosque**

Petit édifice situé dans un jardin, composé d'une toiture soutenue par des poteaux.

- **Galerie**

Circulation extérieure, couverte, pouvant desservir plusieurs pièces.

- **Bow-window**

Baie ou ensemble de baies superposées en saillie sur le nu d'une façade.



Fig 23 : Belvédère



Fig 24 : Bow window



Fig 25 : loggia

- **Auvent**
Petit toit en surplomb d'une baie ou d'une porte en saillie sur un mur.

- **Perron**
Petite terrasse en pierre au niveau de l'entrée surélevée d'une demeure.

- **Porche**
Toiture soutenue par des piliers protégeant un seuil d'entrée. Il peut aussi être intégré dans le bâti avec un ou deux murs ouverts.

- **Loggia**
Balcon couvert dont le fond est en retrait par rapport au nu de la façade.

- **Véranda**
Espace couvert en construction légère, prolongeant le bâti au rez-de-chaussée. La véranda peut être formée pour servir de serre, jardin d'hiver..

- **Pergola**
Charpente de poteaux en attente d'une couverture végétale (plantes grimpantes).

- **Terrasse**
Plateau exposé au soleil qui prolonge une pièce, le plus souvent de plain-pied entre la maison et le jardin.



Fig 26 : Pergola



Fig 27 : Perron

1.3- Les particularités de la ville littorale algérienne

1.3.1- Sur le plan urbanistique

Le littoral algérien

L'Algérie, un géant africain, un géant maritime. 1600 Km de côtes, le plus grand littoral du Maghreb qui s'étend de Marsat Ben M'Hidi à l'Ouest au Cap Roux à l'Est. Vu du ciel, c'est un paradis sur terre avec des forêts vierges, un relief affolant et des dunes à perte de vue. Le littoral Algérien, d'une superficie de 9824 Km², soit 0.4% de la superficie du pays représente un écosystème riche et fragile qui est constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population, des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière.

Cet espace littoral couvre 159 communes maritimes, incluant des territoires des grandes villes côtières (Alger, Oran, Annaba).

La loi algérienne, enfin, définit le littoral comme suit « le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental, ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents (800m) longeant la mer ».

- Présentation de la ville littorale algérienne

Les villes littorales algériennes ont connu les mêmes problématiques sur les différents plans (naturel, social et économique) avec un développement incontrôlé de l'urbanisation, une diminution du foncier agricole et une dégradation des milieux sous les effets de la pollution et de la croissance des activités. Les villes littorales algériennes peuvent être classées par taille comme suit :

- Grandes villes

Comme les villes les plus importantes en Algérie et qui possèdent une grande population : Alger-Annaba-Oran.

- Moyennes villes

Les villes qui sont moins grandes que les villes précédentes et ont une population moyenne : Skikda- Jijel-Mostaganem.

- Petites villes

Ce sont des petites villes avec une densité de population petite : Azeffoun - Tichy - Tigzirt



Fig28 : Alger - Algérie



Fig29: Jijel - Algérie



Fig30 : Oran - Algérie

Après l'indépendance, l'Algérie a connu deux politiques d'aménagement qui ont été appliquées sur le plan urbanistique et architectural :

- De 1962-1985 : l'État algérien a produit et organisé le cadre bâti de la même manière qu'on produit et organise dans les villes de l'intérieur.

L'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem et cela au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées à l'état de stagnation.

Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu un boom démographique causé par l'attractivité de main d'œuvre ce qui a poussé à construire de manière « anarchique » pour répondre aux besoins de ces grandes villes.

- De 1985 à nos jours, il y a une prise de conscience de l'importance de prendre en considération les spécificités des villes littorales. Dans cette optique un ensemble de mesures de protection et de mise en valeur du littoral et la création d'établissements et d'écoles pour les études d'aménagement du littoral (ENET, ENSEMAL « école nationale supérieure de l'étude maritime de l'aménagement de littoral » ex ISMAL) a été mis en œuvre :

La loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini en « dispositions particulières à certaines parties du territoire » l'espace littoral. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, îlots ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant l'intégralité des zones humides et leurs rivages sur 300 mètres de largeur dès qu'une partie de ces zones est en littoral tel que défini.

En outre toute construction sur une bande de terre de 100 mètres de largeur à partir du rivage est frappée de servitude de non aedificandi, toutefois sont autorisées sur cette bande les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau (art. 45 de la loi 90-29).

Les dispositions de cette loi n'ont pas empêché l'urbanisation de s'étendre dans

Les zones proches du rivage. Ces espaces connaissent également une dégradation importante due à l'extraction non autorisée du sable et à la fréquentation anarchique des plages. Ce n'est qu'en février 2002 qu'une loi spécifique au « littoral » a été promulguée. Il s'agit de la loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral. Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation.

I.3.2- Sur le plan architectural

La nouvelle politique d'urbanisme et de construction de l'Algérie après l'indépendance était de répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchie pour tout le cas du littoral algérien.

Dans la période actuelle, l'état a pris des décisions en ce qui concerne le réaménagement des villes littorales comme le projet de la Médina d'Alger.

I.3.3- Politique d'aménagement des villes littorales algériennes

Lois et réglementations des villes littorales algériennes

• Au niveau national

Particularité des villes littorales algériennes dans la réglementation qui diffère d'un pays à l'autre:

Loi 02-02 : correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et la valorisation du littoral. Cette loi innove dans la mesure où elle revalorise une dimension naturaliste de l'espace côtier. Elle ne définit pas précisément « un aménagement du littoral », elle montre plutôt que la protection et la valorisation contribuent de façon générale à l'aménagement.

Loi 03-02 : correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et l'exploitation touristique des plages.

La présente loi a pour objet de fixer les règles générales relatives à l'utilisation et l'exploitation en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade.

Loi 03-03 : correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion touristiques (ZET).

La présente loi a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques dans le but de :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme.
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire.
- La protection des bases naturelles du tourisme : la préservation du patrimoine

culturel.

- **Au niveau international**

L'Algérie a adhéré à la convention de Barcelone de 1976 en Janvier 1980. De même, Le protocole relatif à la protection de la Mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique ratifié en 1982 est entré en vigueur en 1983. L'adoption, le 3 Avril 1982 à Gènes du protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées d'importance Méditerranéenne et sa ratification en 1985, est entrée en vigueur en 1986. Le 28 avril 2004, l'Algérie a ratifié la convention de Barcelone par décret présidentiel n°04-141.

Les protocoles relatifs à cette convention sont en cours d'examen. Par ailleurs, l'Algérie a ratifié plus de 13 accords, de la Convention internationale de 1966 sur les lignes de charge en 1976, et de la Convention de PNUE de 1979 sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn) en 2005.

Instruments d'urbanismes liés au littoral

- **Le plan d'aménagement côtier (PAC)**

Le PAC a pour but de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace s'est faite sur la base de critères physiques ainsi au niveau des zones des falaises, il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3km. Il a été intégré les espaces forestiers dans leur intégralité et les plaines.

- **Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)**

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure.

En Algérie le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection.

- **Le plan d'occupation du sol (POS)**

Le POS est un instrument de gestion et de planification urbaine dont la finalité est un règlement de détail, procédant d'une politique de protection (notamment par l'interdiction de construire). Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné. Le POS en tant qu'instrument d'urbanisme réglementaire de détail doit normalement permettre de mieux cerner les critères de spécificité des lieux.

- **SNAT: Le schéma national d'aménagement du territoire**

Le SNAT est un document d'orientation par lequel l'état affiche ses options politiques d'ensemble en matière d'aménagement et de développement du territoire, il décline les secteurs prioritaires et les espaces d'intervention nécessitant des efforts d'investissement et de promotion à moyen et long termes.

Basée sur les principes de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la durabilité des ressources, la conception du SNAT permet de montrer en priorité les points durs, les dangers les plus criants et de souligner en même temps les points forts, les lieux où des efforts importants méritent d'être déployés.

- **SDAT: Le schéma directeur d'aménagement touristique:**

Le SDAT est une composante du SNAT 2025, prévu par la loi 02-01 du 12 décembre

2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable. Le schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT » 2025 constitue le cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie à sa faveur l'état :

- Affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court terme (2009) , moyen terme (2015) et long terme (2025) dans le cadre du développement durable afin de faire de l'Algérie un pays récepteur.
- Définit les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité.

• **SRAT : Le schéma régional d'aménagement du territoire**

Document constitutionnel de référence régionale et d'orientation des initiatives locales, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) incarne la stratégie de développement et d'aménagement de la région étalée sur 20 ans et est garant de la cohérence des stratégies sectorielles à l'échelle régionale. Ses préconisations doivent faire ressortir des projets concrets qui répondent aux besoins de développement immédiats et futurs. De même, Il constitue un outil de formalisation du projet régional, autour duquel pourrait se négocier le contenu des contrats Etat/Région, au service des collectivités territoriales notamment les régions.

Les objectifs escomptés du schéma régional d'aménagement du territoire sont ceux de :

- Présenter un diagnostic territorial concerté par l'ensemble des acteurs locaux mettant en exergue les enjeux prioritaires de développement régional.
- Constituer une vision pour la région, en définissant les moyens à adopter pour améliorer son efficacité économique et la qualité de vie de ses habitants.
- Élaborer, sur la base de cette vision, une prévision réaliste des actions de l'État en matière d'infrastructures et d'équipements.
- Créer un cadre de partenariat dynamique autour des projets de développement préconisés par le SRAT.

Le binôme architecture-culture

Le thème et le contenu de l'architecture ne sont rien d'autre que l'architecture même. Le thème est un élément vital pour l'architecture, il n'est donc pas possible de commencer une conception architecturale sans avoir une connaissance et un maximum d'informations sur le sujet sur lequel on doit se baser, puisque la création n'émerge jamais du néant, mais c'est plutôt une continuité d'idées raffinées à travers le temps.

Si en architecture l'analyse constitue la lecture et la projection, le thème en serait le langage, c'est-à-dire une forme d'expression codifiée mais suffisamment claire pour établir la communication.

Thématiser un objet architectural c'est éviter à toute création formelle de tomber dans l'impasse de la banalité en obéissant qu'à des besoins fonctionnels ou esthétiques. Ainsi, il s'agit d'élaborer un socle de données, déterminant le principe, l'évolution, les besoins du thème, ainsi que les activités qui s'y déroulent et les types d'espaces qui s'y adaptent.

I.1- Définition

¹VERDURE, Christophe, « la culture reflet d'un monde polymorphe » dans *Dossiers « Apprendre, Comprendre et approfondir »*, 2003.

Le mot « culture » provient du latin « cultura » et apparaît en langue française vers la fin du XIII^e siècle désignant soit une pièce de terre cultivée, soit le culte religieux¹.

Aujourd'hui le terme « culture » a multiplié ses significations et s'emploie dans l'explication de plusieurs phénomènes humains, ses définitions s'associent toutes à la rapporter à l'activité humaine, ce qui lui attribue des significations nombreuses par la multiplicité de théories qui tentent de comprendre et d'évaluer cette activité.

²Wikipédia l'encyclopédie libre <http://fr.wikipedia.org/wiki/culture>.

Selon la langue française, la définition est simplifiée : *Culture désigne l'ensemble de connaissances générales d'un individu²*, ce qui indique une première acception de la notion de culture comme **culture individuelle** et où certains y incluent outre la connaissance scientifique, diverses sortes d'acquis notamment les traits et comportements, résultant du rapport de l'individu avec son environnement, et de l'influence de son contexte social. *La culture est un tout complexe qui comprend le savoir, la croyance, l'art, le droit, la morale, la coutume et toutes les autres aptitudes acquises par un homme en tant que membre d'une société.³*

³TYLOR, Edouard « primitive culture » 1871, dans C. VERDURE, *Op.cit.*

Par contre d'autres définitions lui attribuent une conception **collective** moins centrée sur l'individu du fait qu'il appartient à une entité culturelle et qui tout en subissant sa culture s'associe au groupe et à la société, avec ce qu'il lui transmet comme connaissances, habitudes et savoirs.

Selon Larousse : « la culture est l'ensemble des structures sociales, religieuses... des manifestations intellectuelles, artistiques ..., qui caractérisent une société »

C'est l'ensemble de valeurs et de structures sociales, manifestations artistiques, spirituelles, intellectuelles et morales, qui caractérisent un groupe humain, un pays ou une société par rapport à un autre groupe.¹ Il y aurait donc autant de cultures qu'il y a de groupes humains d'origines et de statuts différents.

¹ C, VERDURE, Op.cit.

Quant à l'UNESCO², la culture pour elle, se rapporte aux caractéristiques de la collectivité où s'interfèrent les croyances, les comportements, et la manière dont les gens les développent et les expriment.

²: Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

La culture est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social, et qu'elle englobe outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. C'est alors qu'apparaissent deux acceptions de la culture où la composante dynamique situe les nuances:

• La Culture Individuelle

*La culture est l'ensemble des connaissances acquises, l'instruction, le savoir d'un individu ; Ces connaissances concerneront diverses disciplines : l'histoire, la musique, l'art, la littérature, les sciences, l'astronomie, la géographie, la philosophie, le cinéma, le sport, ... qui désignent une **culture savante**, ou une culture élitiste, ne concernant qu'une certaine catégorie de la population, c'est une culture qui se construit individuellement et se développe continuellement ; La culture individuelle comporte une dimension d'élaboration, et de construction et donc une dimension évolutive.*

• La Culture Collective

Elle correspond à ce qui détermine l'identité d'un groupe, ce qui le caractérise et l'identifie par rapport aux « autres », elle inclut les valeurs qu'il a acquises au fil du temps, elle correspond à une *unité fixatrice d'identités, un repère de valeurs relié à une histoire, un art parfaitement inséré dans la collectivité*³; C'est une culture qui comprend la culture d'un peuple et s'affirme comme **culture populaire** par opposition à la culture élitiste ; la culture collective n'évolue que très lentement, sa valeur est au contraire la stabilité, le rappel à l'histoire.

³ Dans Wikipédia, Op.cit

II.2- La Délimitation Du Cadre Culturel

Avec une notion aussi large que la culture, il devient difficile de délimiter la portée du programme de la statistique culturelle et qui est un critère de base pour la construction d'indicateurs pertinents, ce qui rend essentiel d'établir des limites sur ce qui doit être inclus et exclus.

II.2.1- Le champ culturel

Le champ culturel se traduit généralement par des activités qui se réfèrent aux différents modes d'expressions artistiques et culturelles, elles concernent généralement les domaines du patrimoine architectural, des arts plastiques, du livre et de la lecture, du spectacles vivant (théâtre, musique, danse) ..., et s'élargissent également sur des activités situés dans d'autres secteurs comme l'artisanat ainsi que le dictent certains pays.

Le Cadre De L'UNESCO

Vu l'hétérogénéité qu'on remarque dans le recensement des activités culturelles, une démarche pragmatique incite à se référer à la définition du cadre conceptuel indiqué par l'UNESCO et qui propose une délimitation du champ culturel en y regroupant neuf domaines¹ :

¹ Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, « Cadre canadien pour les statistiques culturelles » document de recherche de l'Institut de la statistique au Québec, n° 21, 2004.

- Le patrimoine culturel
- Imprimés et Littérature
- Musique
- Arts D'exécution et D'interprétation
- Médias Audio
- Médias audiovisuels
- Activités Socioculturelles
- Sports et Jeux
- Environnement et Nature.

Cette catégorisation a été pratiquement approuvée par la plupart et constitue le noyau commun opérationnel dans de nombreux pays.

Autres Cadres Internationaux

Le cadre de l'UNESCO a également été le protocole sur lequel l'Eurostat² a délimité un champ culturel commun au niveau de l'union européenne, basé sur les données des Etats membres, on y dénote quelque niveaux de similitude et d'hétérogénéité par rapport au recensement de l'UNESCO ou de quelques pays, dont l'Angleterre et cela dans l'exclusion des domaines tels que le sport, le tourisme, la religion, l'environnement...

Les huit domaines culturels faisant consensus d'après L'Eurostat sont :

- Le patrimoine artistique et monumental.
- Les archives.
- Les bibliothèques.
- Le livre et la presse.
- Les arts plastiques.
- L'architecture.
- Les arts du spectacle.
- L'audiovisuel et le multimédia.

II.3- Les biens et les services culturels

Sous-jacents au champ culturel, les biens et services culturels transmettent à la culture une signification plus concrète, et réussissent à préciser le cadre de son champ car ils constituent la traduction physique et matérielle des culturelles, ils concernent toutes sortes de production et de supports susceptibles d'un contenu culturel³, leur recensement est relatif à celui des domaines constituant le champ culturel, les biens se distinguent des services par leurs caractère tangible (livres, magazines, enregistrements sonores), tandis que les services ne le sont pas (concerts, pièces de théâtre ou expositions dans une galerie d'art).

³ Les statistiques culturelles de l'UNESCO incluent dans les biens culturels, les catégories de produits suivantes : imprimés et publications (livres, journaux et périodiques, autres imprimés), musique (équipements photographiques, enregistrements sous forme de vidéos et de cassettes-audio, instruments de musique), arts plastiques (peintures, dessins et pastels).

II.3.1- Les Biens Culturels

Se sont des biens matériels résultant de la créativité individuelle ou collective et justifiant alors de droits de propriété intellectuelle, cette créativité se transmet sur des supports où se véhiculent des idées, des valeurs symboliques et des modes de vie, à objectif d'information ou de distraction, ils contribuent à forger et diffuser l'identité collective et influencer les pratiques culturelles¹.

¹ « Cadre canadien pour les statistiques culturelles » Op.cit.

Etant essentiellement un bien créatif, pouvant être produit et commercialisé, le bien culturel constitue le cœur des industries culturelles, dont l'importance économique confère à la culture son pouvoir de développement ; ils résultent de la créativité individuelle ou collective qui se transmet sur des supports susceptibles d'être reproduits et multipliés par des procédés industriels et distribués ou diffusés massivement. Livres, revues, enregistrements sonores, films, vidéos, séries audiovisuelles, produits multimédia, logiciels, produits de l'artisanat et design, constituent l'offre culturelle, riche et diversifiée, mise à la disposition du public².

Par ailleurs, selon une acception souvent juridique, la notion de bien culturel renvoie à la dimension patrimoniale, c'est un bien concret et tangible (monument, œuvre d'art) relatif à un mode de culture traditionnelle auquel la société attribue une importance particulière d'ordre historique, artistique ou scientifique. Il tend à inclure de plus en plus l'ensemble des traditions et savoir faire, le bien culturel patrimonial, fera l'objet d'une plus grande attention dans un prochain chapitre.

² UNESCO, « Qu'entend-t-on par biens culturels »,²⁵ questions sur la Culture le commerce et la mondialisation, 2000.

II.3.2- Les Services Culturels

Se sont des activités qui sans prendre la forme de biens matériels répondent à un besoin culturel se traduisant par des méthodes d'offre de biens culturels et des mesures d'appui à des pratiques culturelles, que les Etats, institutions ou organisations mettent à la disposition de la communauté, ainsi elles ne peuvent être considérées comme entités indépendantes sur lesquels s'établissent des droits de propriété.

Pour être désigné comme culturel, un service doit répondre à l'un des critères suivants :

- Etre un service lié à la conservation, à la présentation ou l'interprétation du patrimoine humain (bibliothèque, archives, musées...).
- Etre un service lié à la conservation ou la présentation de biens creaison où s'inclut entre autres, la promotion de spectacles (théâtre, cinéma...).
- Etre un service de soutien à la création, production ou transmission d'autres biens ou services créatifs notamment un service qui ajoute au contenu du produit culturel ou le modifie.
- Etre un service éducatif, pour l'émergence de valeurs et la promotion des professions culturelles.

II.4- La Culture Et La Ville : Corrélations Et Contraintes

II.4.1- La culture et le fait urbain :

L'intérêt pour le phénomène culturel dans la ville ne date pas d'aujourd'hui, l'appel à la composante culturelle est justifié dans l'histoire de l'urbanisme, à travers le courant culturaliste qui exhortait au respect des spécificités culturelles de la ville et à la fidélité à ses traditions ; la ville est une totalité culturelle, au service du groupement humain, elle doit créer un climat existentiel propre à développer les besoins de spiritualité du groupe¹.

Des le 18eme siècle , les réflexions urbaines d' Ebenezer Howard, de Camillo Sitte avaient tenté d'intégrer les valeurs communautaires et culturelles issues de l'histoire, et où il fallait tirer enseignement du patrimoine bâti comme source d'enseignement

¹ F Choay dans « l'urbanisme utopies et réalités ; une anthologie », Ed du Seuil, 1965, Introduction.

esthétique et morphologique pour s'initier vers des espaces morphologiquement valables, le fondement culturel était l'initiateur d'un **urbanisme qualitatif** en retour à l'art urbain comme outil de conception de formes urbaines signifiantes en faveur d'une meilleure image urbaine; Quelle vision a-t-on actuellement de la culture dans son rapport avec la ville ?

Les villes constituent des lieux de culture par excellence; où **la culture** s'observe dans un contexte plus vaste, tant par le patrimoine architectural qu'elle englobe que par l'ampleur et la multiplicité du regroupement humain qu'elle implique ; *La ville elle-même est un sujet culturel, un assemblage de lieux: d'intérêt culturel et de modes de vie différents*².

Considérée comme **unité de vie**, la ville dans son développement intègre le fait culturel car il touche au quotidien et s'associe à la qualité de la vie, dans la mesure où il intervient comme champ où s'améliore un cadre de vie et s'assure le bien être social, *la qualité de vie mêle les références à l'écologie, à la culture, au patrimoine* ; *La culture a été définie non comme une dimension accessoire du développement mais comme le tissu même de la société dans sa relation globale avec le développement et aussi comme sa force interne*³.

² M.Rosemberg « Le marketing Urbain en question », Ed Anthropos, 2000 ; p :52.

Il suffirait d'ailleurs de réfléchir au rapport **ville –culture** pour que celui ci prenne toute son importance des que l'on tente d'envisager l'une séparément de l'autre, ce qui met en exergue les interdépendances qui les noue l'une à l'autre, notamment à ce qui se rapporte à l'identité culturelle essentielle à toute intervention sur la ville, sur ses espaces et ses échanges.

II.4.2-La Culture Et La Régénération Urbaine

³ UNESCO, « Le rapport mondial de la culture 2000, diversité culturelle, conflit et pluralisme », cinquième partie.

Afin de faire valoir le fait culturel dans la ville, toute une politique culturelle est mise en œuvre pour promouvoir le développement culturel comme composante fondamentale du développement urbain, la culture est alors pensée comme dimension du renouvellement et de la régénération urbaine de par le potentiel qu'elle présente⁴:

- Le développement communautaire qui favorise la formation de liens et d'alliances entre les organismes communautaires pas obligatoirement culturels .
- Un levier de créativité pour la production de biens et services nouveaux .
- Les ressources culturelles sont au cœur de la stratégie de développement, où la culture est regardée dans une perspective économique dont l'activité touristique *la culture perd son caractère d'accomplissement personnel, elle devient entreprise et bientôt industrie*⁵ C'est dans ce sens également que la culture dans le milieu urbain s'appréhende à travers **un projet culturel** comme acte urbain de taille, et constituerait un atout majeur de développement .

⁴ Direct 94, « culture et développement territorial », [www//direct94-culture.blog.94.fr](http://direct94-culture.blog.94.fr).

II.4.3-La culture cinquième pilier du développement durable

De par le potentiel qu'elle détient à améliorer les conditions générales de vie et à promouvoir le développement humain, la culture est proposée comme cinquième pilier du développement durable attenante au développement économique, à l'intégration sociale, l'écologie et la gouvernance, le critère culturel intervient à partir du moment où la définition du développement durable met au centre de ses intérêts les droits et les devoirs de l'homme, devant vivre dans un milieu biologique sain où sont offertes les conditions d'une vie meilleure, requière pour l'homme d'être plus humain dans ses rapports avec ses semblables et avec son environnement, sa capacité à accéder à l'éducation, à enrichir ses connaissances, à exercer des activités culturelles et à s'initier à la création artistique devient un paramètre déterminant du développement humain ; *Dans tous les domaines, la culture agit comme un filtre indispensable à la production des sens et des valeurs, elle permet de comprendre les évolutions de la société, de les valider ou de les*

⁵ F. Choay « l' allégorie du patrimoine », dans, M.Rosemberg, op.cit., p : 153.

*remettre en question, créant et alimentant le débat démocratique*¹.

« La culture doit être un élément essentiel de la notion de développement humain durable car elle touche aux valeurs, aux traditions, au patrimoine, au savoir et à la créativité sans lesquels tout développement humain est impensable. Elle comporte l'éducation et la communication, deux des éléments clés de la société contemporaine basée sur l'information et sur le savoir ».

La dimension culturelle du **développement durable** se justifie également par le fait qu'il soit un développement fortement contextualisé ; Défini comme étant un développement souhaitable et harmonieux pour l'homme, les moyens mis en œuvre pour l'adopter sont dépendants des considérations culturelles du contexte, des spécificités et des particularités du mode de vie en vigueur, le critère culturel est au cœur même de tout projet de société conçu sous l'égide du DD.

¹ Conseil administratif de la ville de Genève « Agenda 21 » ; www.ville-ge.ch/AGENDA.

II.4.4-La Culture « Vecteur D'attractivité »

Le développement culturel constitue un outil de plus pour s'affirmer dans le mouvement compétitif des villes, car outre les leviers qu'il constitue pour les secteurs économiques et sociaux, il constitue un vecteur d'attractivité inégalable et un argument de marketing territorial susceptible d'accroître l'avantage compétitif d'une collectivité, et cela de par son aptitude à promouvoir « l'image », qu'il s'agisse de grands colloques, de festival, ou d'autres grands événements culturels, la culture devient un puissant outil de médiatisation qui occasionne des opérations de grandes envergures et qui permet à la ville de se positionner favorablement tant au niveau national qu'international, on peut citer comme exemple le label « ville d'art et de culture » ou « capitale de la culture » (capitale européenne ou arabe de la culture) qui est une référence révélant l'intérêt à l'image de marque qu'on puisse donner à une ville.

II.4.5- Le Projet Culturel

Établi à une échelle territoriale, le projet culturel est le contexte où se définissent des axes d'interventions et se trace un programme d'actions selon les caractéristiques et potentialités locales et cela en accord avec la politique culturelle en vigueur. Par ses objectifs, le projet culturel constituerait la réponse à deux questions majeures² :

- Quelles pratiques et activités culturelles, faudrait-il conforter ou développer pour mieux répondre aux attentes de la population ?
- Au moyen de ses activités et de son programme comment s'établissent ? :
 - La synergie avec d'autres secteurs : qu'ils soient d'ordre culturel, artistique, scientifique, éducatif, social, urbain, touristique, économique, politique, de communication ;
 - La réaction du public comme destinataire de l'opération ;
 - Le rapport au capital identitaire du pays ;
 - Le développement communautaire ;

C'est alors que le projet culturel dans sa mise en œuvre, doit tenir compte des données territoriales qui se résument comme suit :

- Les données démographiques : elles concernent l'évolution de la population et la situation de l'emploi ;
- Les données identitaires : elles concernent le patrimoine, la diversité culturelle et les dynamiques qui émergent, tel que les nouvelles tendances ;
- Les fortes potentialités pas assez exploitées : notamment les spécificités culturelles dont le patrimoine.

² Commission culturelle Haute-Gironde, « Le projet culturel en Haute Gironde », culture et développement local, 2003

II.4.6-L'Équipement Culturel « Outil Du Développement Culturel »

Selon le parti méthodologique poursuivi, on est tenté de mesurer le phénomène culturel à travers l'équipement culturel, par intérêt à un système culturel matériel, qui est en même temps un moyen de promotion de formes culturelles immatérielles, l'équipement culturel est également un outil pertinent pour la lecture d'indicateurs de développement culturel ; Comment se définit-il, comment est-il structuré ?

Il se définit comme étant *un équipement collectif public ou privé destiné à l'animation culturelle, dans lequel se mêlent les dimensions d'éducation et de loisirs : salles de spectacles, d'expositions, bibliothèques, médiathèques, musées, centres culturels...*¹

¹ LUCCHINI Françoise, « les équipements culturels au service de la population », CDU (centre de documentation de l'urbanisme) .

Il contribue à définir la fonction culturelle, comme une des fonctions urbaines de la ville, en regroupant un ensemble de biens de consommation et de services culturels, ainsi il justifie la présence dans ses diverses formes de services culturels qu'offre la ville pour ses habitants .

Son intégration urbaine est liée à son inscription dans la problématique du projet culturel de toute la ville, l'équipement culturel en constitue le meilleur moyen pour répondre à la visée stratégique qu'il s'est tracé, car il constitue le lieu idéal pour construire une société harmonieuse dans ses valeurs, et cela de par sa capacité à promouvoir :

L'accès au savoir et l'élargissement des connaissances.

La médiation et les liens communautaires : rencontrer, partager, vivre ensemble ; l'essor de la créativité de la population, notamment l'émergence de valeurs artistiques.

Classification des équipements culturels

La classification des équipements culturels est généralement reposée sur les distinctions suivantes :

- La taille.
- La notoriété.
- La fonction.

Distinction par taille :

- Le critère du budget.
- Le critère de la fréquentation annuelle.
- Le critère des surfaces.

Distinction par notoriété :

- La qualité des artistes reçus.
- Les retombées médiatiques.
- La part du public international.

Distinction par fonction :

- La conservation.-La diffusion.-La création.-La formation culturelle.

Types d'équipements culturels

Un palais de culture

C'est un vaste édifice abritant des activités de grande ampleur des associations et des services. Il est destiné à abriter les journées, les salons internationaux et les manifestations culturelles à grande ampleur. Dans la politique du pays il doit être obligatoirement dans la culture du pays 500000 ou 1 million d'habitants.

Un complexe culturel

C'est un établissement concurrent à une même activité de structure culturelle et se présente sous forme d'une cité multifonctionnelle dont l'activité est à vocation culturelle.

Une maison de culture

C'est un établissement géré par l'état et une municipalité chargée de rendre accessible à la société le plus grand nombre d'ouvrages capitales des patrimoines culturels. Elle est obligatoirement dans une ville de capacité de 10000 habitants elle peut même être de capacité régionale.

Un centre culturel

C'est un organisme consacré à un ensemble d'activités servir la société. C'est le lieu où se trouvent des organismes spécialisés dans la lecture autogérée qui avec les moyens minimum matériels et techniques. Dans la politique nationale : un centre culturel est obligatoire dans chaque commune et chaque arrondissement

Les activités culturelles

La diffusion

Activité tendant à faire connaître au grand public des œuvres d'art ou de l'esprit dans des espaces par des médias appropriés.

Exemple :

- Le spectacle vivant : théâtre, auditorium...
- Le spectacle enregistré : vidéothèque, discothèque, médiathèque, salle de cinéma...
- Les expositions : musée, centre d'art, monuments historiques, bibliothèque...

La création

Activité de conception et de production artistique se dit par extension de toute activité d'initiation de cette production y compris sa divulgation au public. Exemple :

- Aide directe à la création: atelier d'artiste, salle de répétition et de démonstration (musique, danse, théâtre...)-Incitation indirecte à la création : exposition, spectacle vivant ou enregistrement.

La conservation

Activité tendant à assurer la sécurité d'œuvre d'art ou de l'esprit, l'enrichissement et leur collection et la divulgation de ces œuvres au public. Exemples :

- La réserve des musées, d'archéologie, de livres, d'archives...
- Les lieux de présentation : les musées...
- Les lieux de consultation : les bibliothèques, les archives...

La formation

Activité pédagogique spécialiste, ayant pour objet d'apprendre à un public particulier le sens des œuvres d'art et de l'esprit.

Exemples :

- Formation spécialisée : école de musique, école d'art...
- Formation générale : école de langues...

L'animation

Rarement définie, l'animation c'est d'abord au niveau des petits groupes que l'animation se développe et par là, elle se distingue fondamentalement des entreprises culturelles toujours envisagées en un échelon macro sociologique.

Son point d'intervention c'est où s'articulent les unités variées (famille, classe scolaire, entreprise...) Et les ensembles conçus par les organismes programmeurs (quartiers, villes nouvelles...Etc.) Son but est de remplir les espaces et les temps

vides.

Dans l'animation culturelle cela consiste à donner à chacun les moyens de vie collective à l'aide d'un lieu privilégié. Elle est donc là pour structurer une population et une vie collective.

Promouvoir une telle animation implique une libération des activités culturelles par rapport au lieu fixe auquel jusqu'à présent on les a toujours associés.

L'animation doit être par tout présente, son but n'est pas d'attirer dans une grande salle de spectacle un grand nombre de spectateurs mais de susciter un mode de sociabilité. Il ne s'agit pas là d'exclure la salle traditionnelle, il s'agit de l'insérer dans un réseau souple de pointe d'intervention.

L'animation culturelle, elle s'est aussi évoluée dans le temps, et se fait à travers de nouveaux paramètres et donne naissance à de nouvelles notions et de nouveaux espaces.

La communication

Ce qui fait l'essence de la vie urbaine, c'est le besoin de communication, le goût d'échanger des informations multiples, diverses et renouvelées.

Aujourd'hui, le développement des moyens et des modes de communication représente un outil très important pour rompre l'isolement. Il contribue à la production et à la formation intellectuelle d'une part, il renforce le contact de l'échange entre les groupes sociaux.

La communication est une notion qui dépasse largement le simple cadre de la transmission des messages pour s'entendre à un échange plus complexe où les codes, et même les conditions de l'échange ont leur importance.

Ce type de communication offre une large palette de moyens technologiques tels (audio-visuel, informatique, radio, réseau, internet...). Il réduit l'espace mondial à l'échelle d'un **village planétaire**.

Le second type tend à disparaître pour laisser place au premier. Il est certes difficile de revenir aux anciens modes de communication, mais il est certain que la qualité des rapports qui s'établissent entre des êtres partageant un même espace est indispensable à l'homme.

Étude d'exemple -équipement culturel

Le choix de l'exemple s'est basé sur les critères suivants :

- L'équipement doit être un lieu d'échange social et d'enrichissement culturel.
- L'équipement doit être intégré à son environnement immédiat.

Le centre Pompidou



Fig 31 : Centre Pompidou - Paris - France

Le Centre Pompidou est un centre de culture qui associe en un même lieu différentes activités. Le Président Georges Pompidou, qui en 1970 décida de lancer un concours international, avait pour idée de créer de toutes pièces un centre pluridisciplinaire consacré notamment à la lecture publique, aux arts plastiques, à l'architecture et à la création industrielle, mais aussi à la communication visuelle et à la musique. En l'an 2000, le Centre ouvre à nouveau ses portes en renforçant les "arts du mouvement".



Fig 32 : Gilles Targat / CRT Pldi

Les concepteurs du bâtiment

Renzo Piano, Richard Rogers et **Gianfranco Francini**, les architectes du Centre Georges Pompidou, ont conçu le bâtiment comme un **diagramme spatial évolutif**.

Un bâtiment en deux parties :

- Une infrastructure de 3 niveaux où sont regroupés des locaux techniques et des services.
- Une vaste superstructure en verre et en acier de 7 niveaux, y compris la terrasse et la mezzanine, concentrant la plupart des secteurs d'activités du Centre, à l'exclusion de l'IRCAM situé au niveau de la place Stravinsky.

Les concepteurs du Centre Georges Pompidou ont cherché à optimiser la mobilité de l'espace pour en favoriser l'interdisciplinarité.

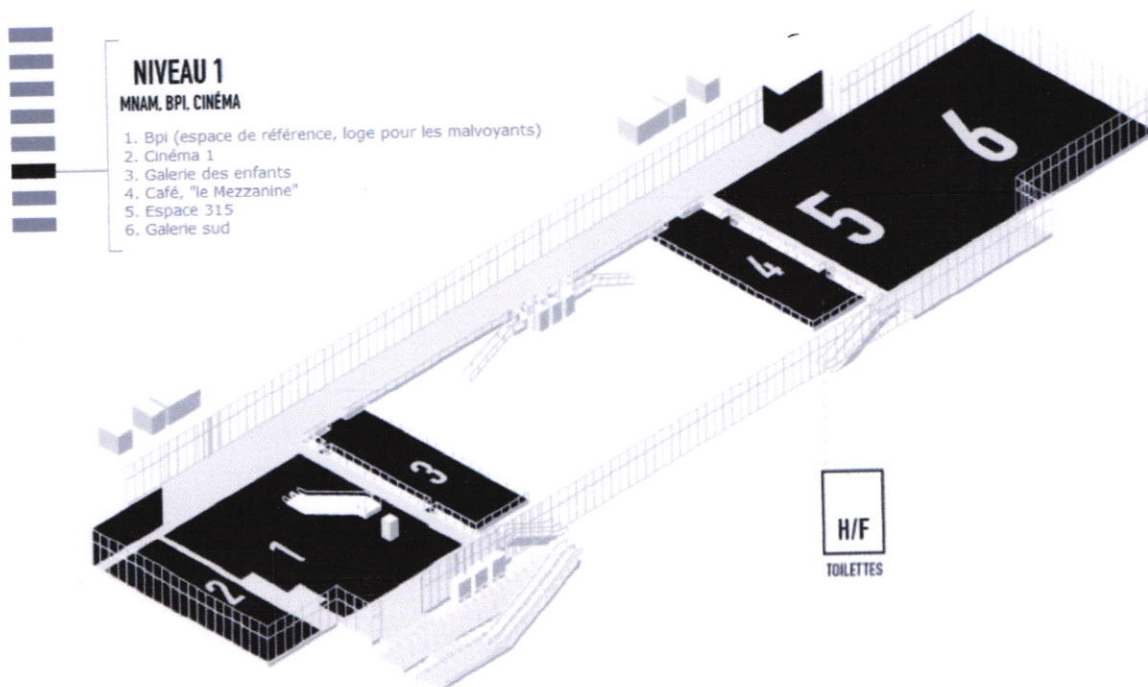
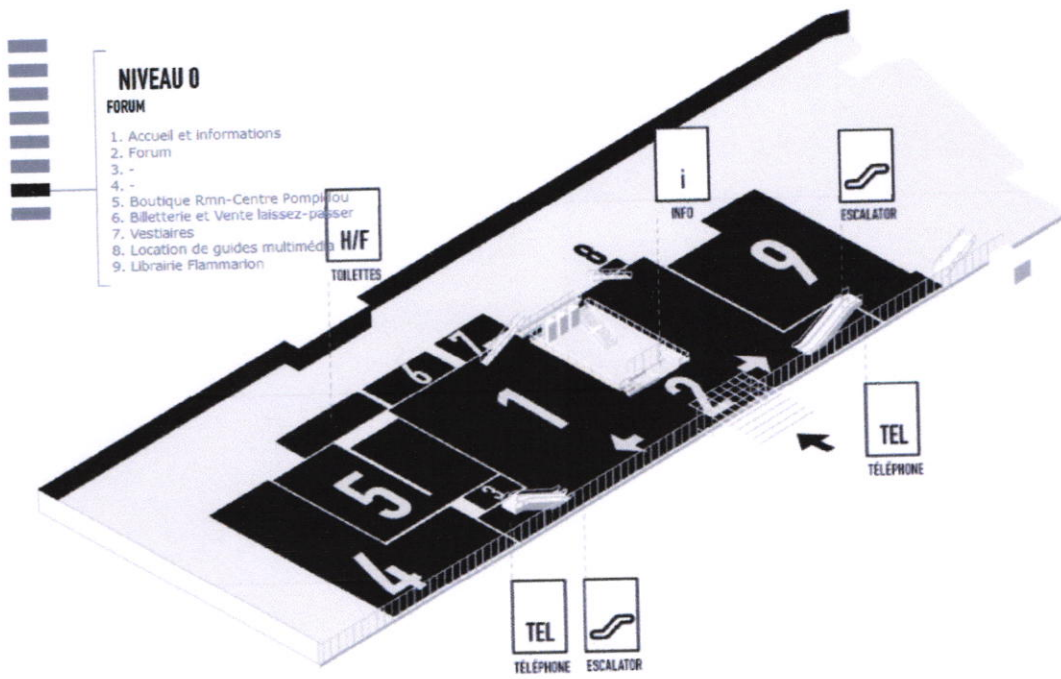
Programmation intérieure

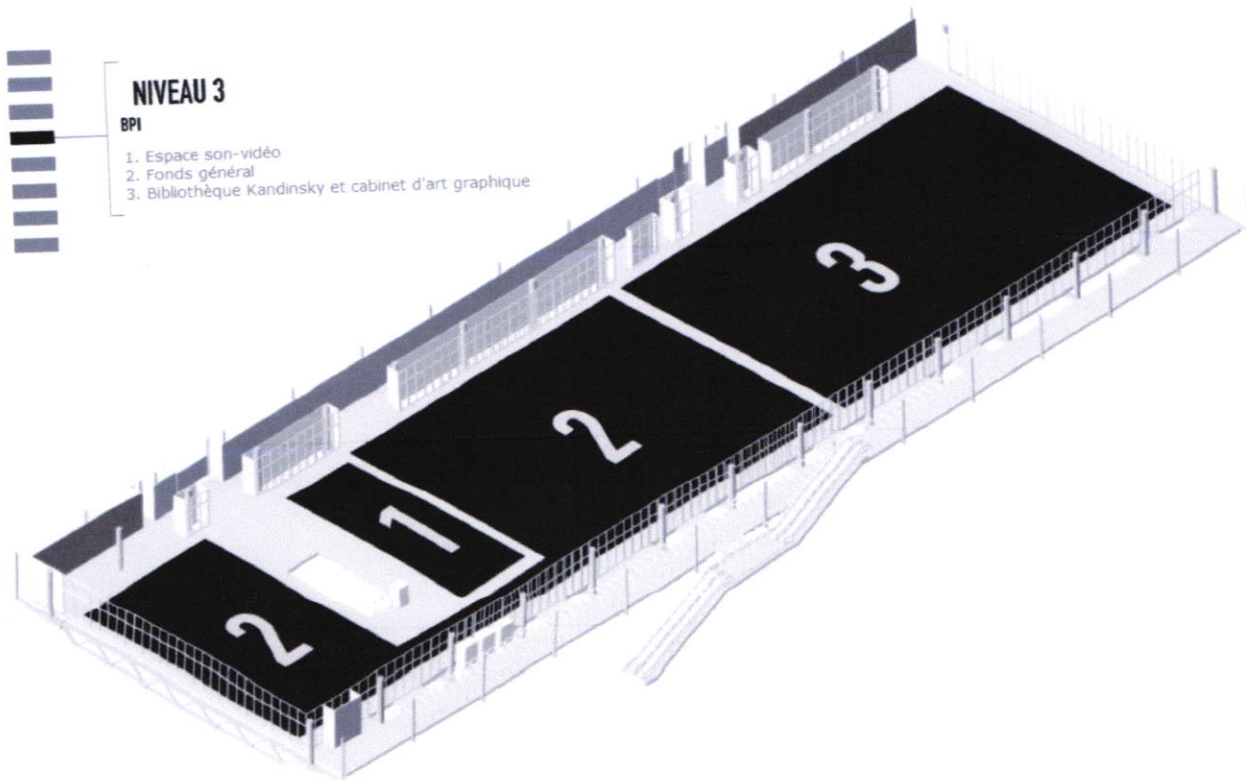
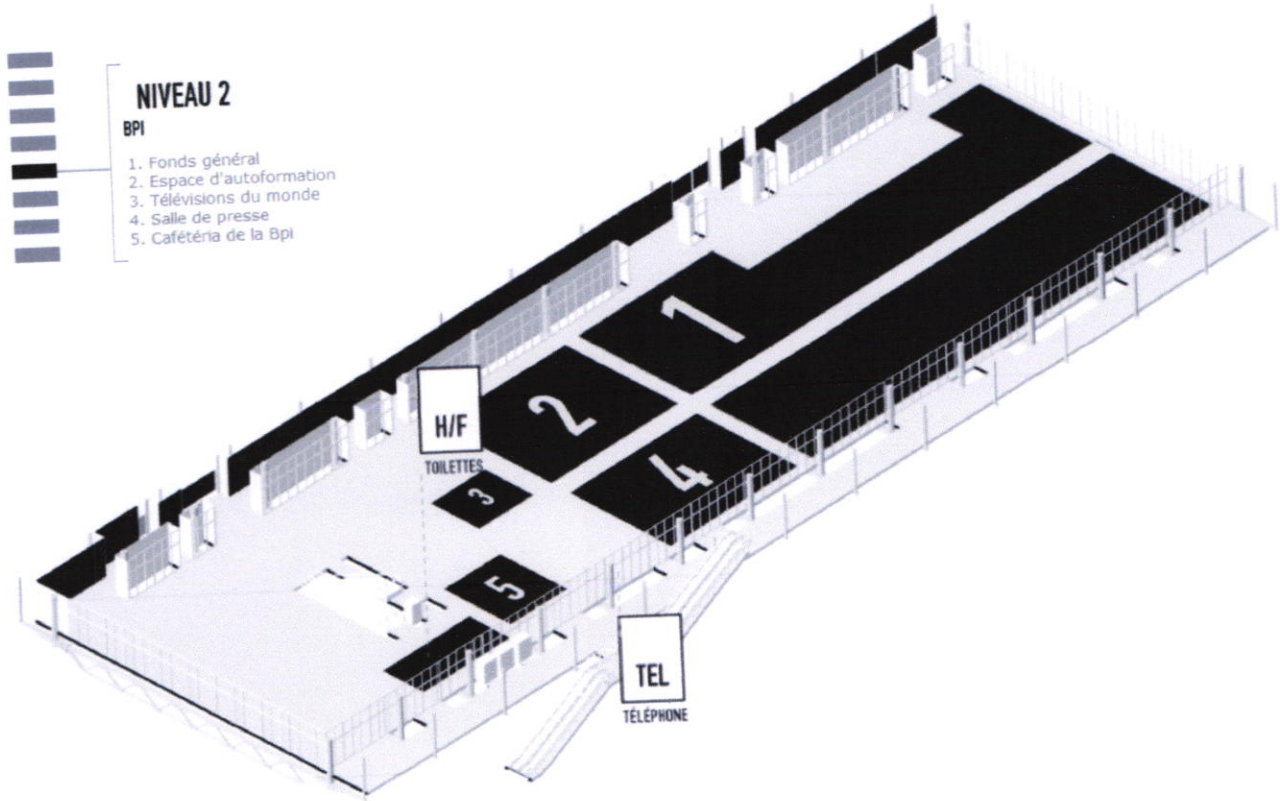
Le Centre Pompidou réunit en un lieu unique :

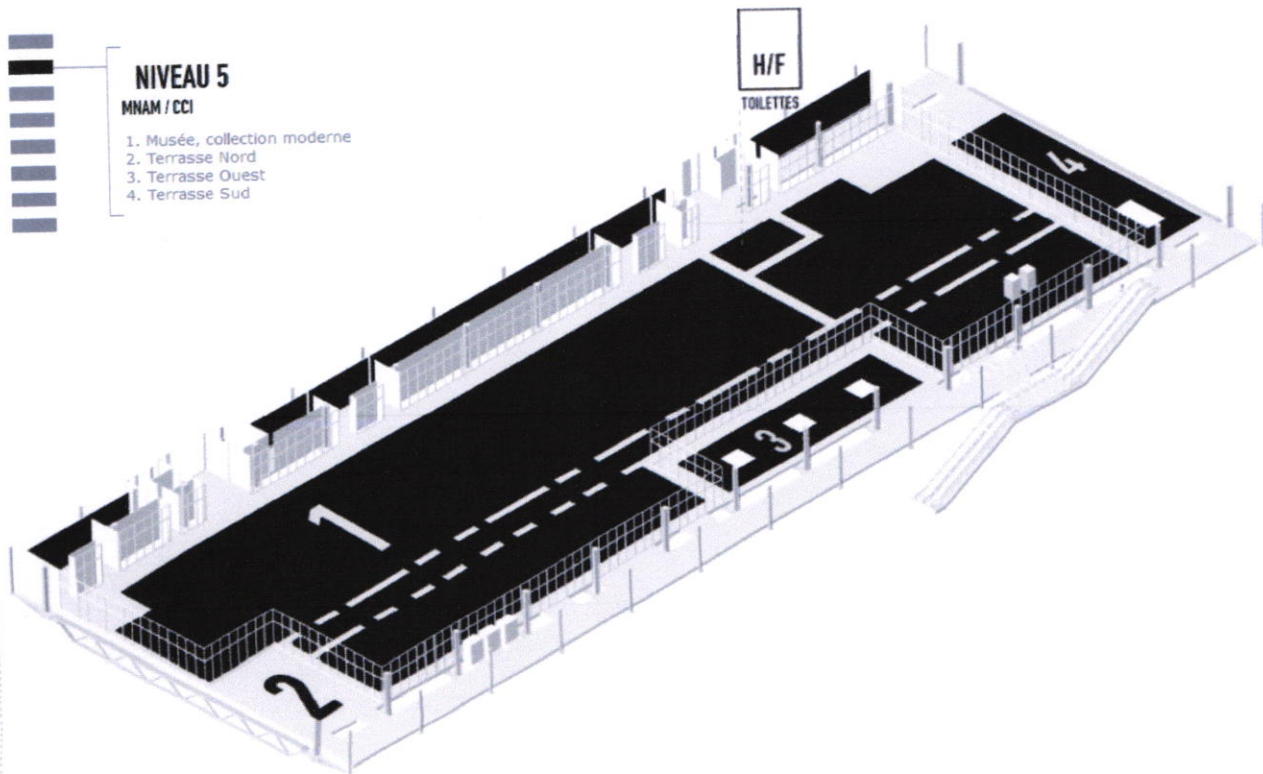
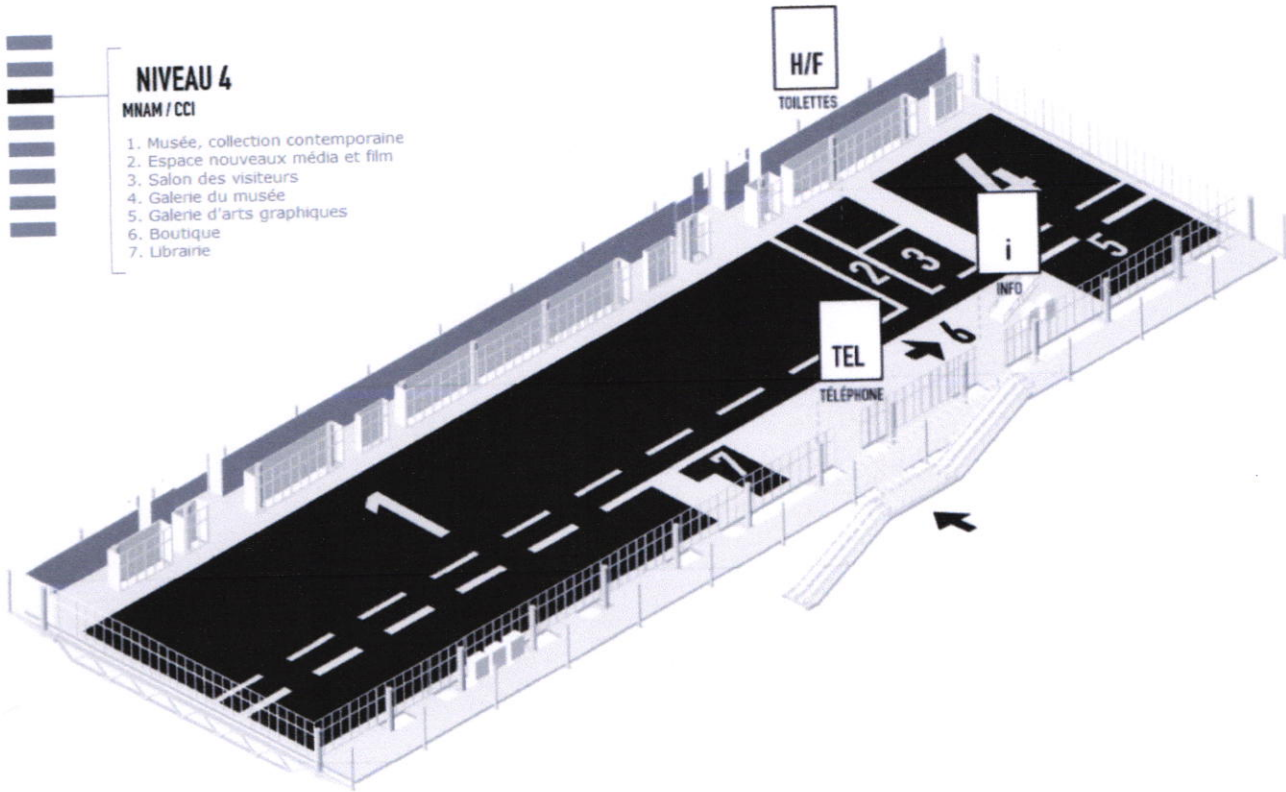
- L'un des plus importants musées au monde possédant la première collection d'art moderne et contemporain en Europe.
- Une grande bibliothèque de lecture publique disposant de plus de 2000 places de travail, une documentation générale sur l'art du XXe siècle.
- Des salles de cinéma et de spectacles.
- Un institut de recherche musicale.
- Des espaces d'activités éducatives.
- Librairies, un restaurant et un café.



Fig 33 : Pompidou - intérieur







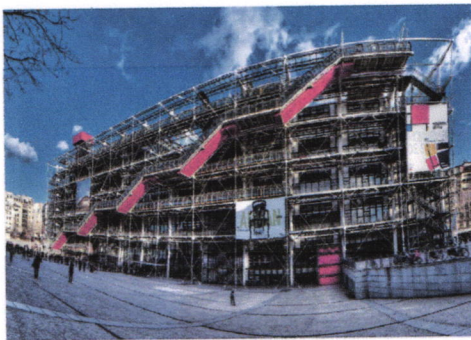
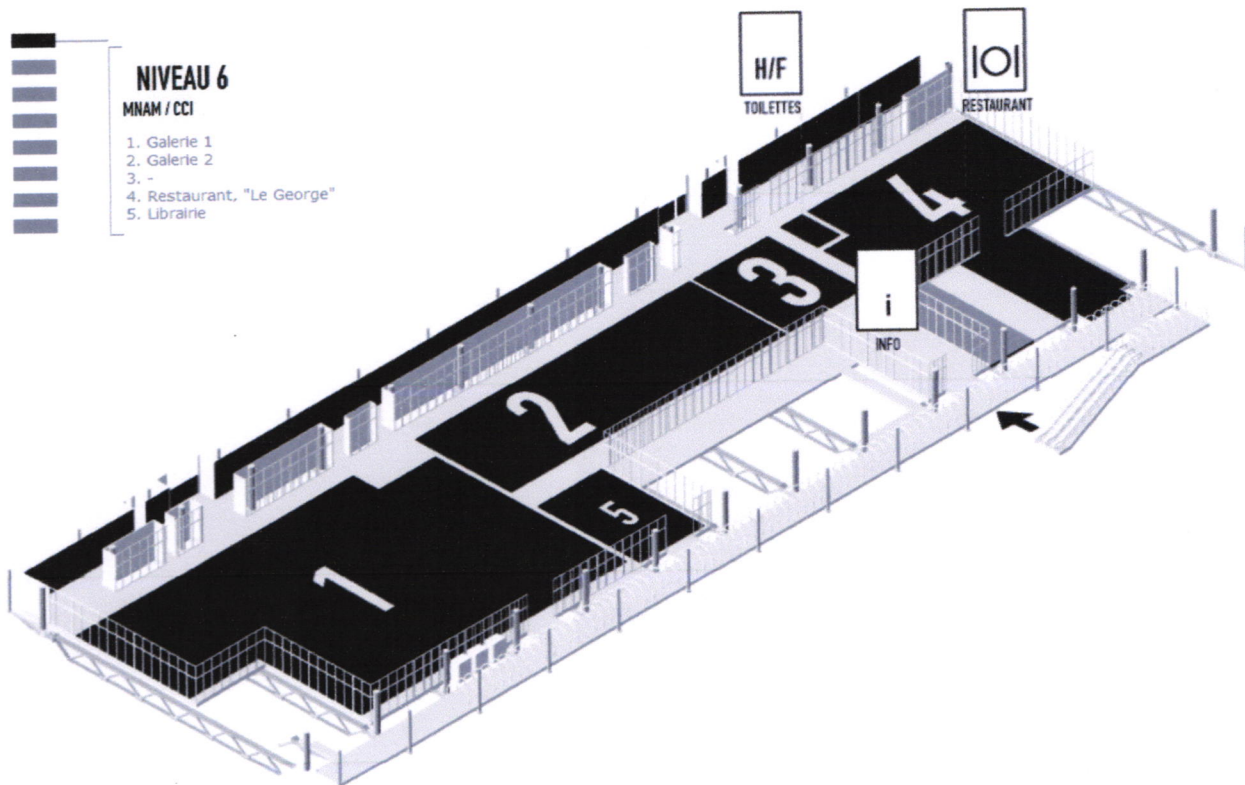


Fig 34 : Facade Principale - Pompidou

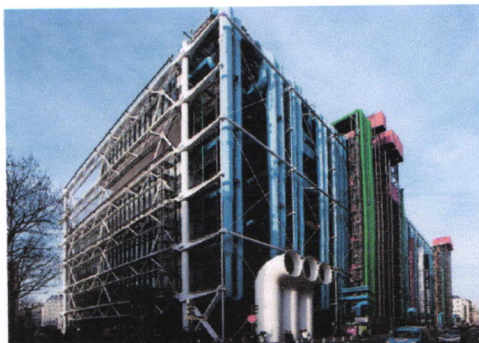


Fig 35 : Facade Est - Pompidou

La circulation

La priorité a été donnée à la plus grande mobilité fonctionnelle possible en libérant l'espace intérieur des gaines techniques et des organes de circulation (escaliers, ascenseurs...Etc.)

Les façades

La façade Est, rue du Renard La façade constitue la partie technique du bâtiment. Toute l'énergie et tous les flux nécessaires au fonctionnement de la machine passent par des tuyaux ou gaines visibles sur cette façade. Chaque fonction est différenciée par une couleur choisie par l'artiste peintre Fromanger:

- Les tuyaux bleus servent au renouvellement de l'air- Les tuyaux verts font circuler l'eau- Les paniers qui cachent les gaines électriques sont jaunes.- Les monte-charge et les ascenseurs pour le personnel sont rouges. Les grandes cheminées d'aération du sous-sol, qui ressemblent à des trompes d'éléphant surgissant sur la piazza, sont blanches ainsi que les tours de refroidissement qui sont sur le toit.

La structure du bâtiment

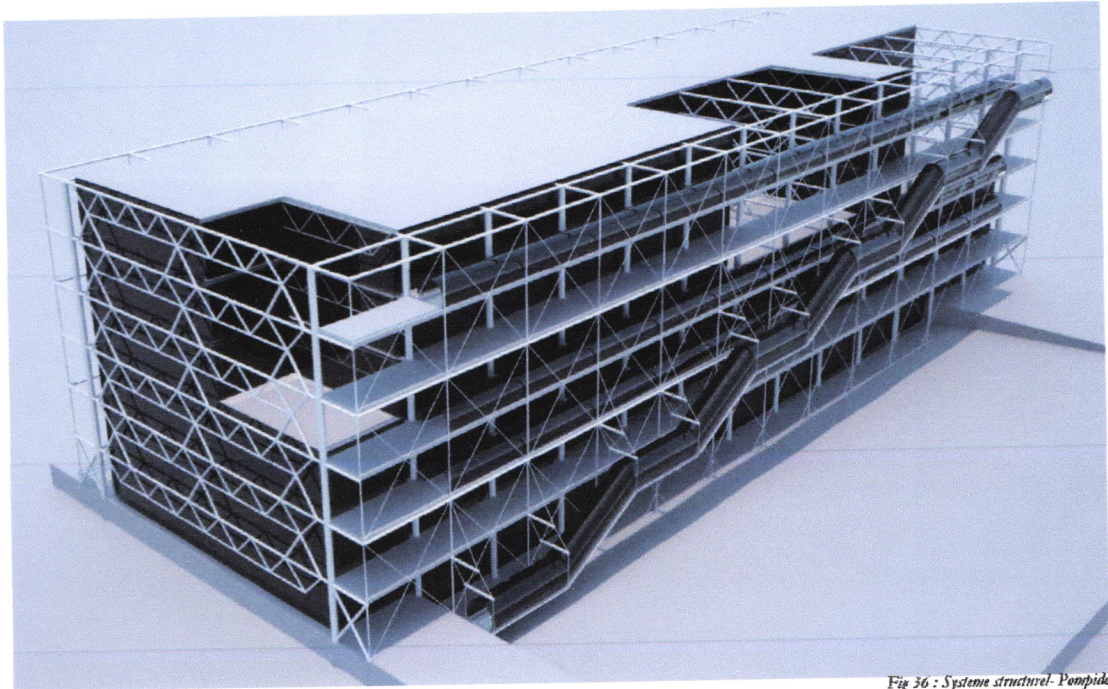


Fig 36 : Systeme structurel- Pompidou

La charpente métallique est constituée de 14 portiques supportant 13 travées, de 48 m de portée chacun, espacés de 12,80 m. Sur les poteaux, et à chaque niveau, viennent s'articuler des éléments en acier moulé, les "gerberettes", qui mesurent 8 m de long et pèsent 10 tonnes. Les poutres, d'une longueur de 45 m, s'appuient sur ces "gerberettes" qui transmettent les efforts dans les poteaux et sont équilibrées par des tirants ancrés dans des barrettes. Chaque étage a une hauteur de 7 m entre planchers. La superstructure, en verre et en acier, enveloppe les grands espaces banalisés.

Rapport du projet

Plan de travail

Introduction

I-Phase urbaine

- I.1- Situation géographique
- I.2- Aperçu historique
- I.3- Lecture urbaine
- I.4- Intervention urbaine

II -Phase architecturale

- II.1- Choix de l'équipement
- II.2- Programme
- II.3- Genèse de forme
- II.4- Structure et matériaux
- II.5- Dossier graphique I

Bibliographie

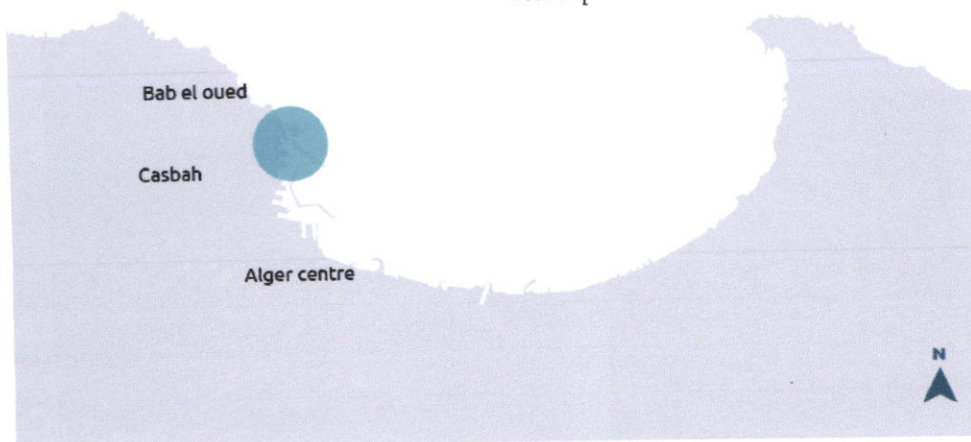
Phase urbaine

Après l'indépendance, nous avons hérité une médina amputée de sa partie basse « quartier de la marine », Qui recèle des potentialités indéniables, par sa situation privilégiée dans le centre urbain d'Alger, sa mitoyenneté au port et son cachet historique qui lui révèle des richesses urbanistiques, architecturales et architectoniques irrévocables. Il nous donne l'impression de parcourir un musée à ciel ouvert. Notre choix s'est porté spécialement sur ce site, d'une part pour tout les avantages et potentialités qu'il offre , d'autre part , ce dernier est dévitalisé, isolé du reste de la métropole et de la médina dont il a fait partie durant des siècles.

I.1- Situation géographique



Quartier de la marine est situé dans la partie nord ouest d'Alger.
Limité par Bab El Oued au nord , Alger centre au sud, la mer méditerranéenne à l'est et par la casbah à l'ouest .



I.2- Aperçu historique

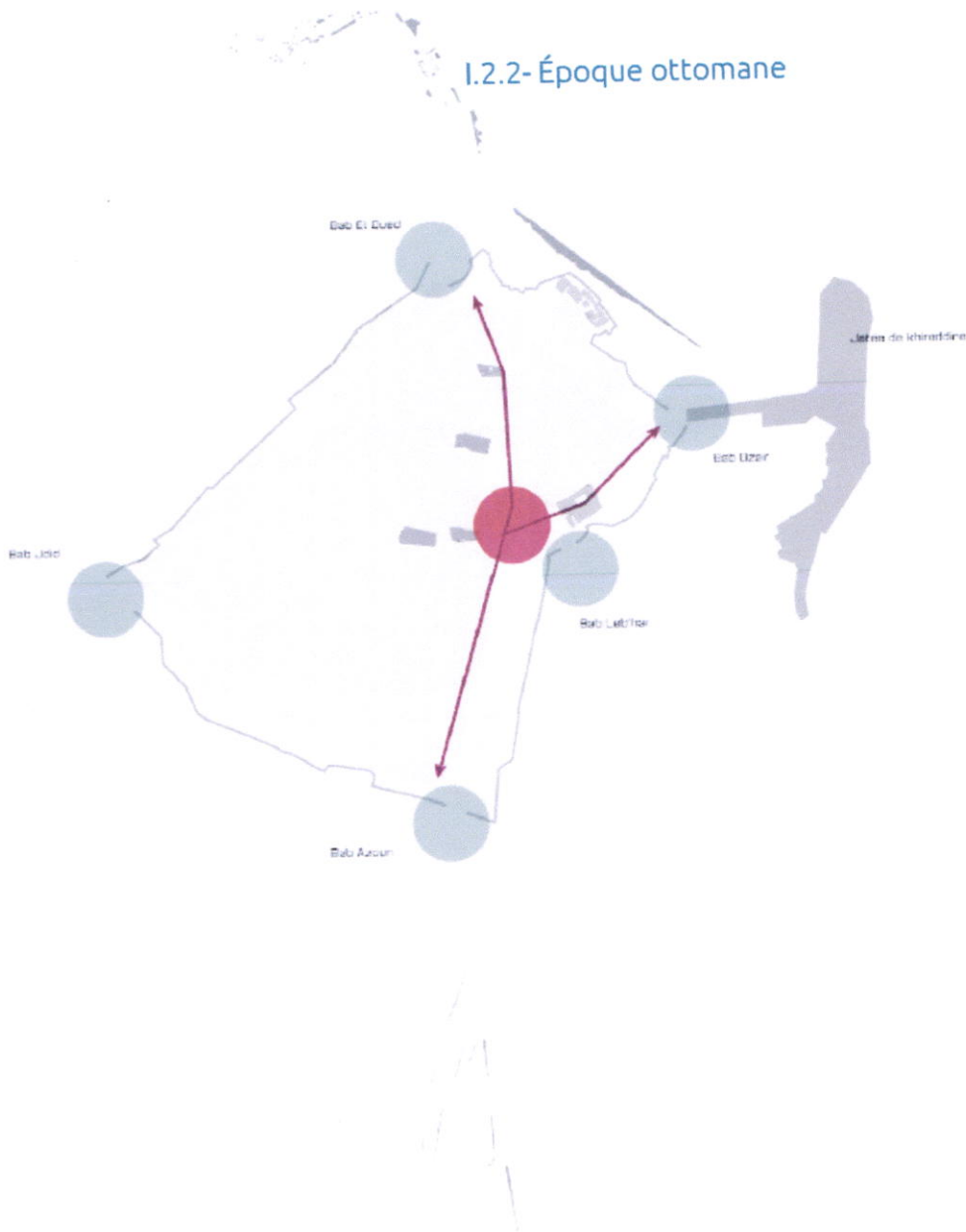
I.2.1- Époque romaine



Epoque romaine : Une simple agglomération de quelques maisons suivant une trame orthogonale qui structure la ville romaine, reliant les deux axes principaux CARDUS et DECUMANUS.

L'intersection de ses deux axes a donné naissance au FORUM. (L'actuelle place des martyrs)

1.2.2- Époque ottomane



Les deux axes romains sont maintenus.

Extension de la ville vers l'ouest, suivant une trame organique arborescente tout en assurant l'intimité par le biais de système : rue, ruelle et impasse.

La place Djenina constituait le centre de la ville (L'actuelle place des martyres).

Cette époque se caractérise par l'édification de la jetée de Kheireddine, fortification et densification (bastions et casernes et portes)

I.2.3- Première intervention française



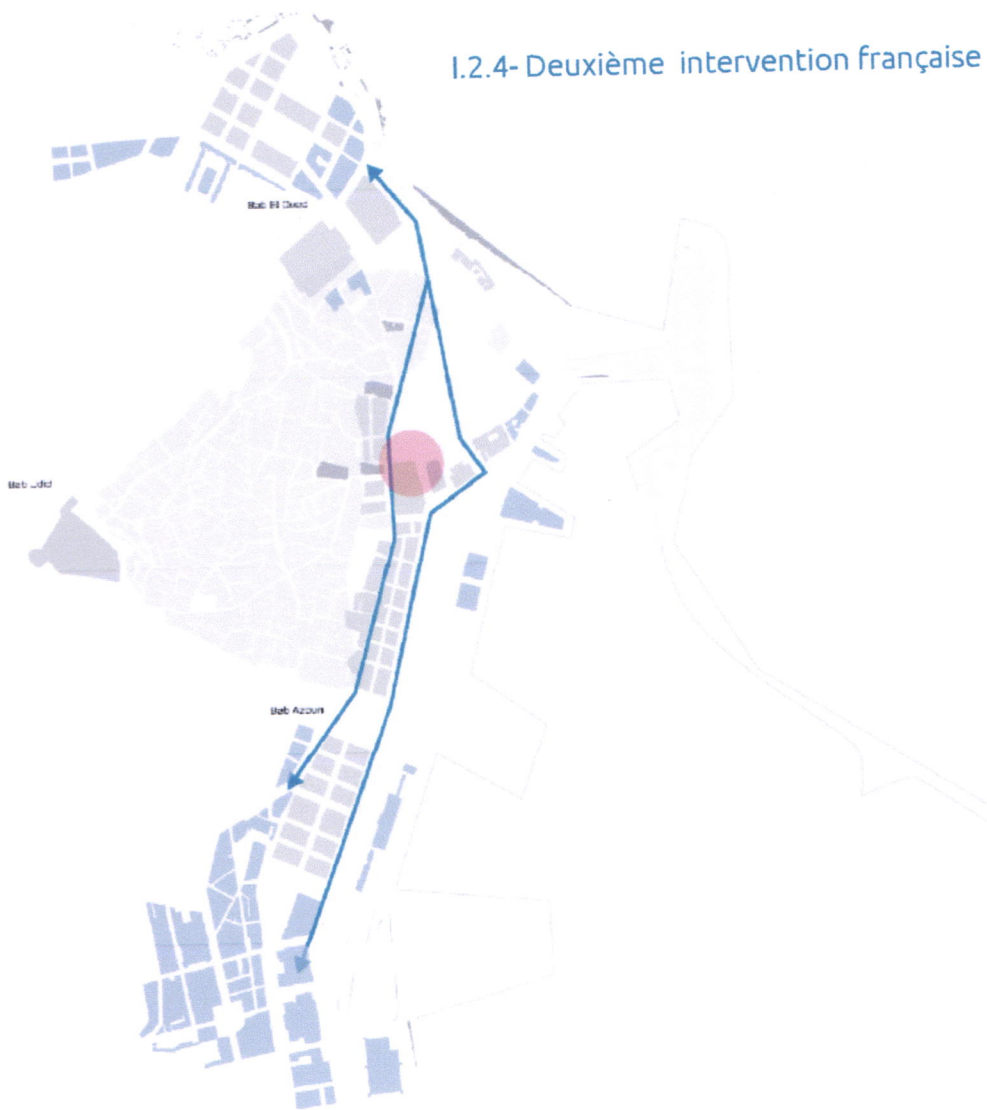
Démolition partielle de la partie Est du quartier et édification d'une trame orthogonale (Style haussmannien).

Percement et élargissement des rues (l'interdiction des éléments saillants sur les façades).

Édification de la place du gouvernement (l'actuelle place des martyres).

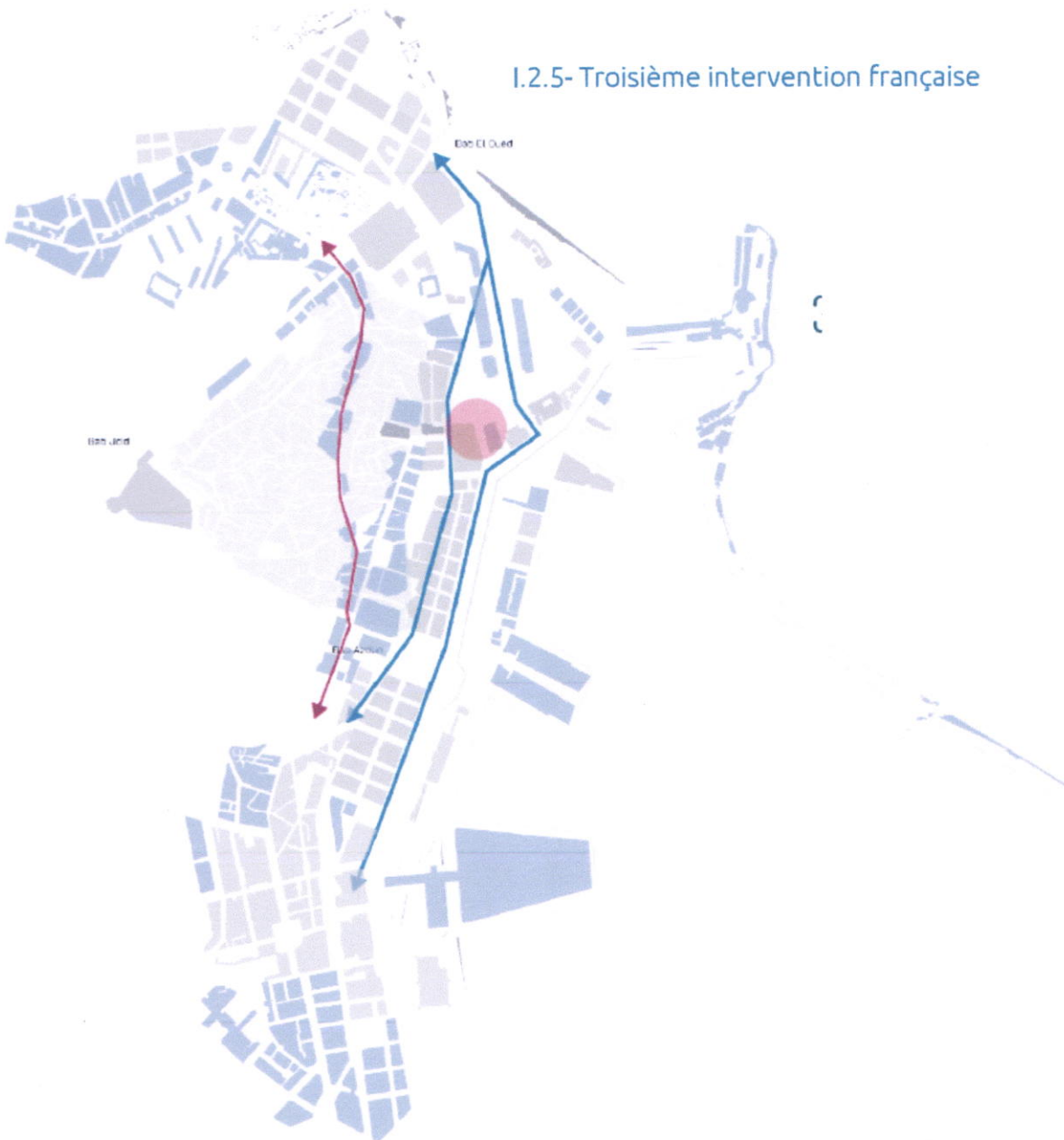
Édification de Square Port Saïd en 1855 par une société anglaise.

I.2.4- Deuxième intervention française



L'intervention coloniale entre 1880-1937 était plus vers le sud du quartier, qui se caractérise par un tissu mixte.
Construction coloniale sur des parcelles traditionnelles.

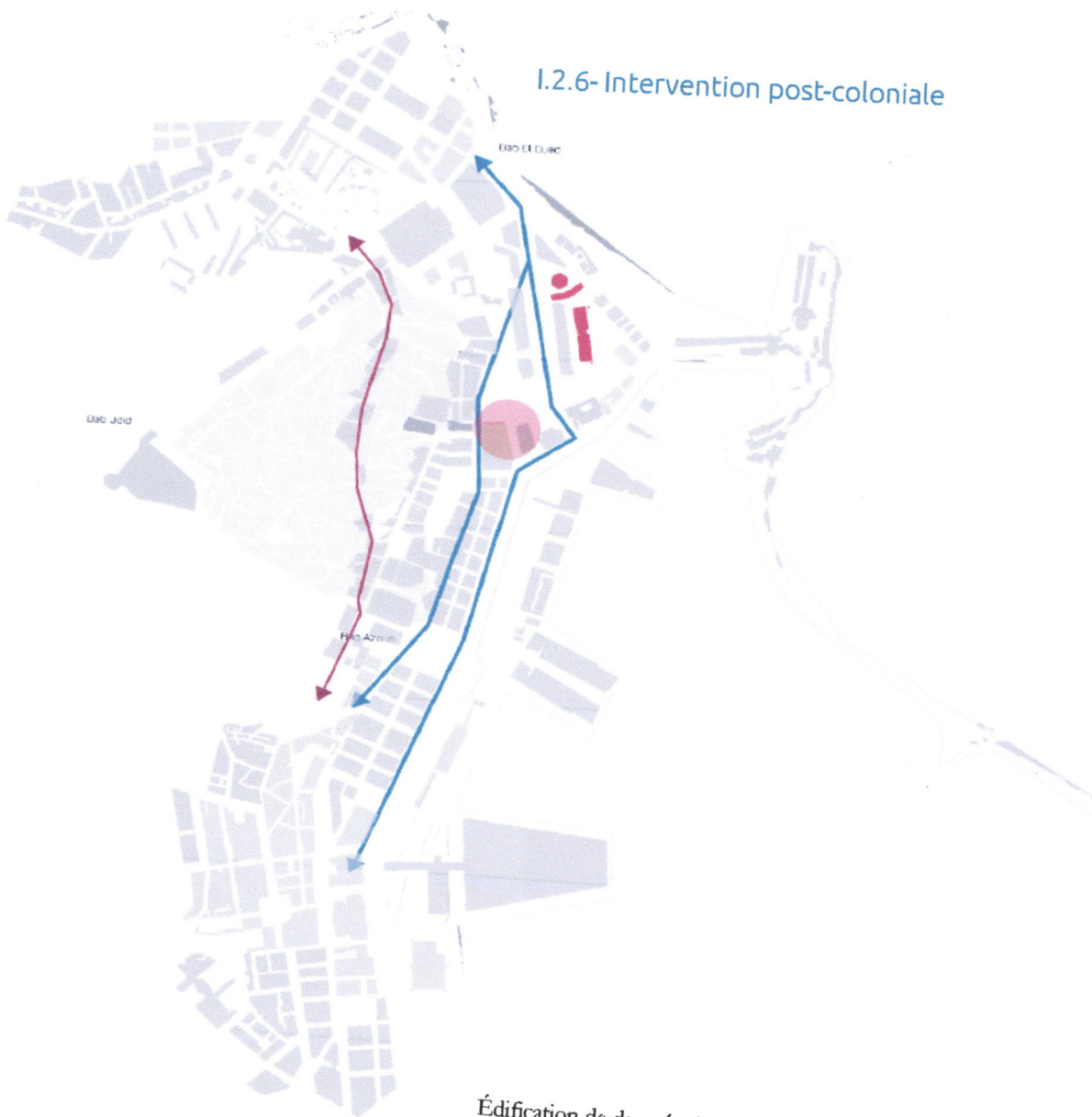
I.2.5- Troisième intervention française



Centenaire de la colonisation, l'intervention touche le côté est par le percement de l'avenue 1er Novembre ainsi que l'édification des éléments barres de SOCARD (mouvement moderne)

Le projet inachevé de SOCARD a fait subir au quartier une rupture d'équilibre. Cette phase a connue aussi l'extension du port et la construction d'une véritable gare maritime.

I.2.6- Intervention post-coloniale



Édification de deux équipements:

Institut de la musique : l'implantation de ce projet marque une rupture urbaine, vu qu'il ne suit pas l'alignement des immeubles Socard.

Parking couvert : entre les barres Socard et les immeubles Chassériau, une telle fonction s'intègre mal au quartier vu le manque de foncier et la valeur historique de ce dernier.

I.3- Lecture urbaine

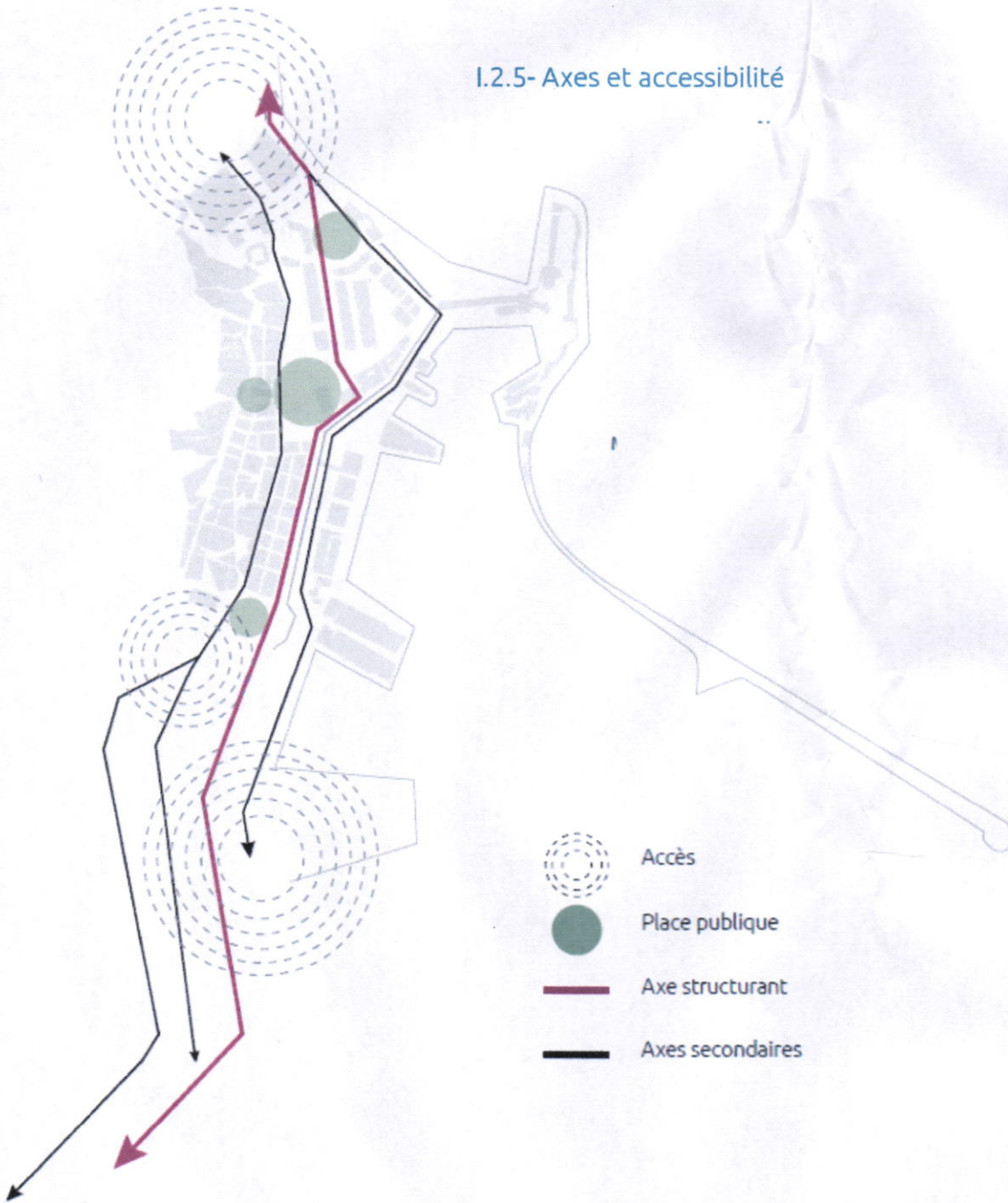
I.3.1- Repères



1. Bastion 23
2. Lycès l'Emir abdel kader
3. Dar El Hamra
4. Djamaa Ali Betchine
5. Dar Hassan Pacha
6. Djamaa Ketchaoua
7. Dar Aziza
8. Place des martyrs

9. Theatre National
10. Place square port saïd
11. Immeuble chasseriau
12. Djamaa Jdid
13. Chambre du commerce
14. Restaurant Le Dauphin
15. Djamaa Lekbir
16. Institut de musique

1.2.5- Axes et accessibilité

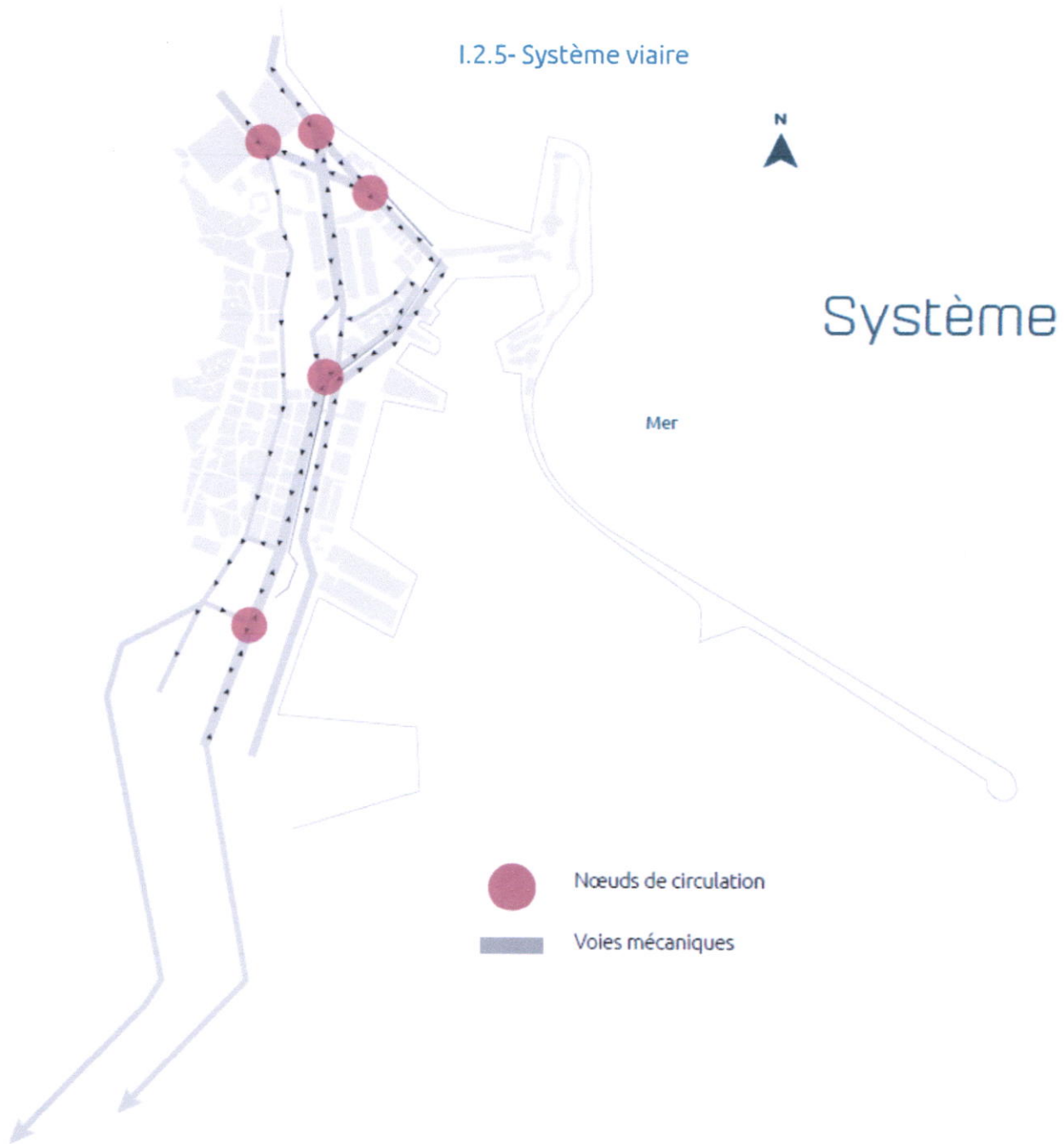


L'axe qui s'étend du boulevard Che Gevara à la rue 1er novembre , est l'axe structurant de notre site , vue sa situation près de la mer ,et son histoire (regroupant plusieurs monuments historiques du quartier)

Les deux axes secondaires du quartier sont :

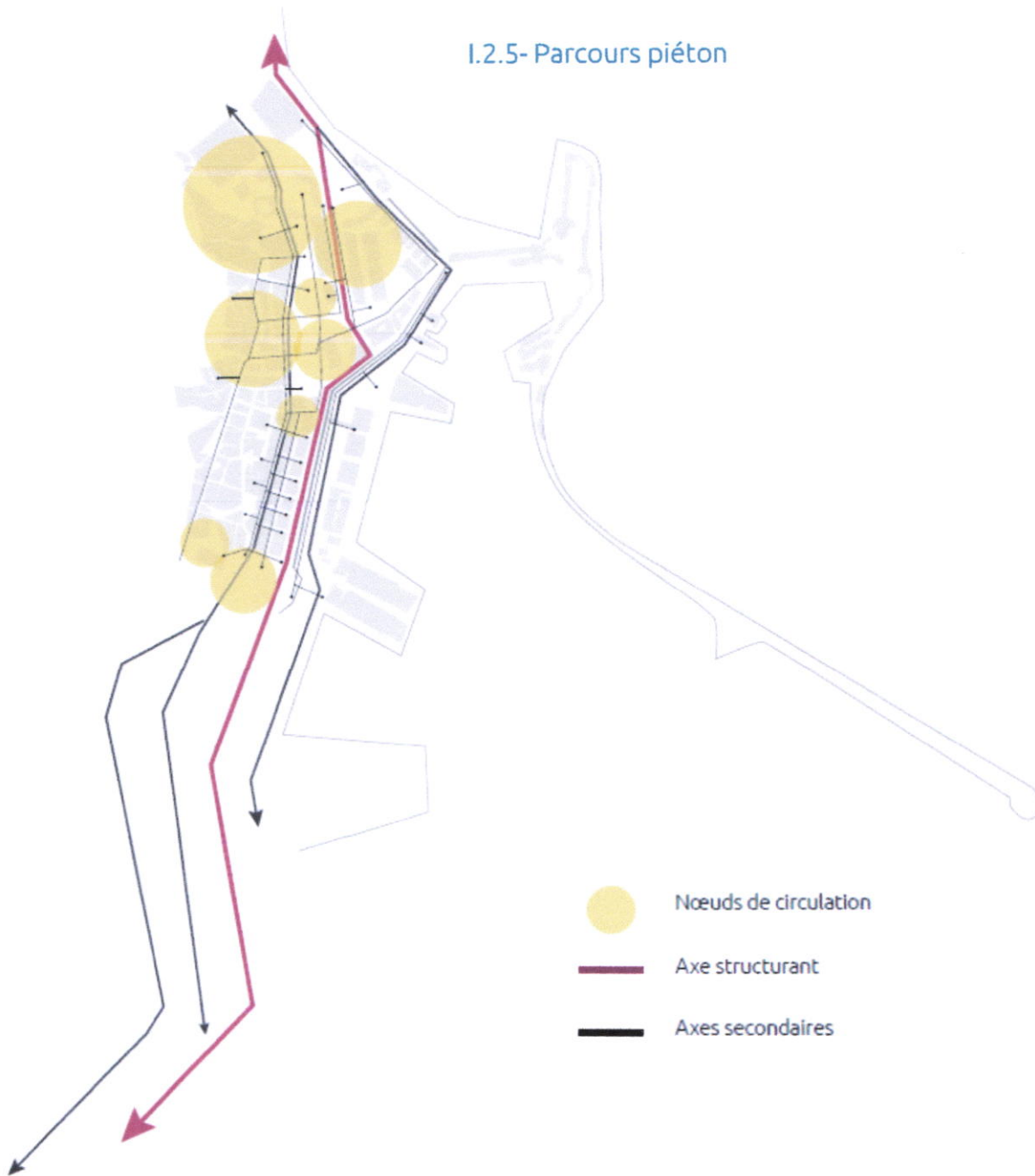
- Boulevard de l'ALN au niveau du port
- De la rue Bab Azzoun jusqu'à Bab el oued

I.2.5- Système viaire



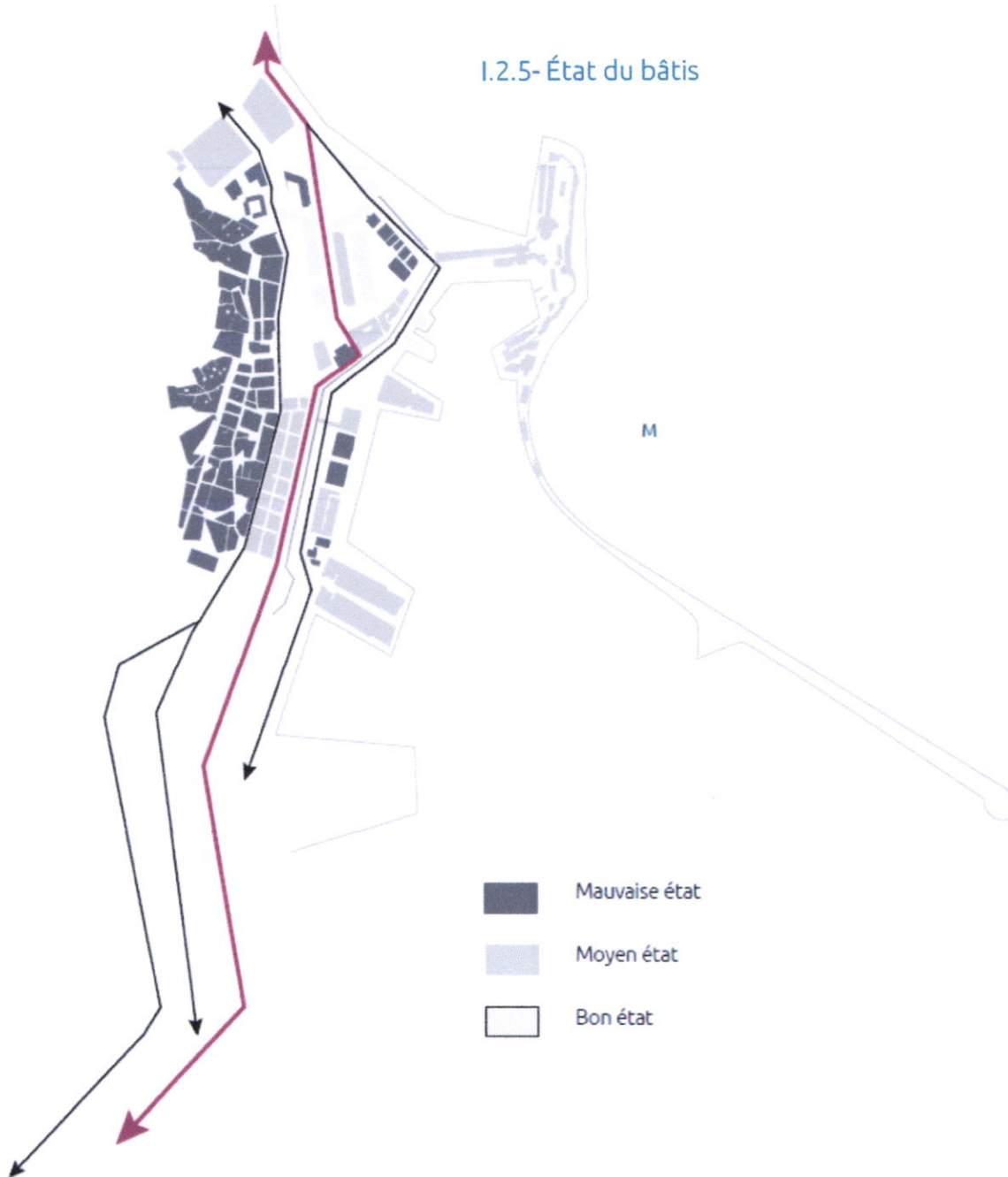
La circulation mécanique dans le quartier se fait du sud au nord par : les rues Bab Azzoun et Bâb el Oued, qui assurent une liaison inter quartier.
Le boulevard Ché Guevara, l'avenue du 1er Novembre, le boulevard Rachid Amara et boulevard de l'ALN relie le quartier au port.

I.2.5- Parcours piéton



On remarque que la circulation piétonne se fait de l'est à l'ouest autour des nœuds d'activités par les ruelles piétonnes du tissu traditionnel et qui débouchent sur les rues Bab Azzoun et Bâb el Oued.

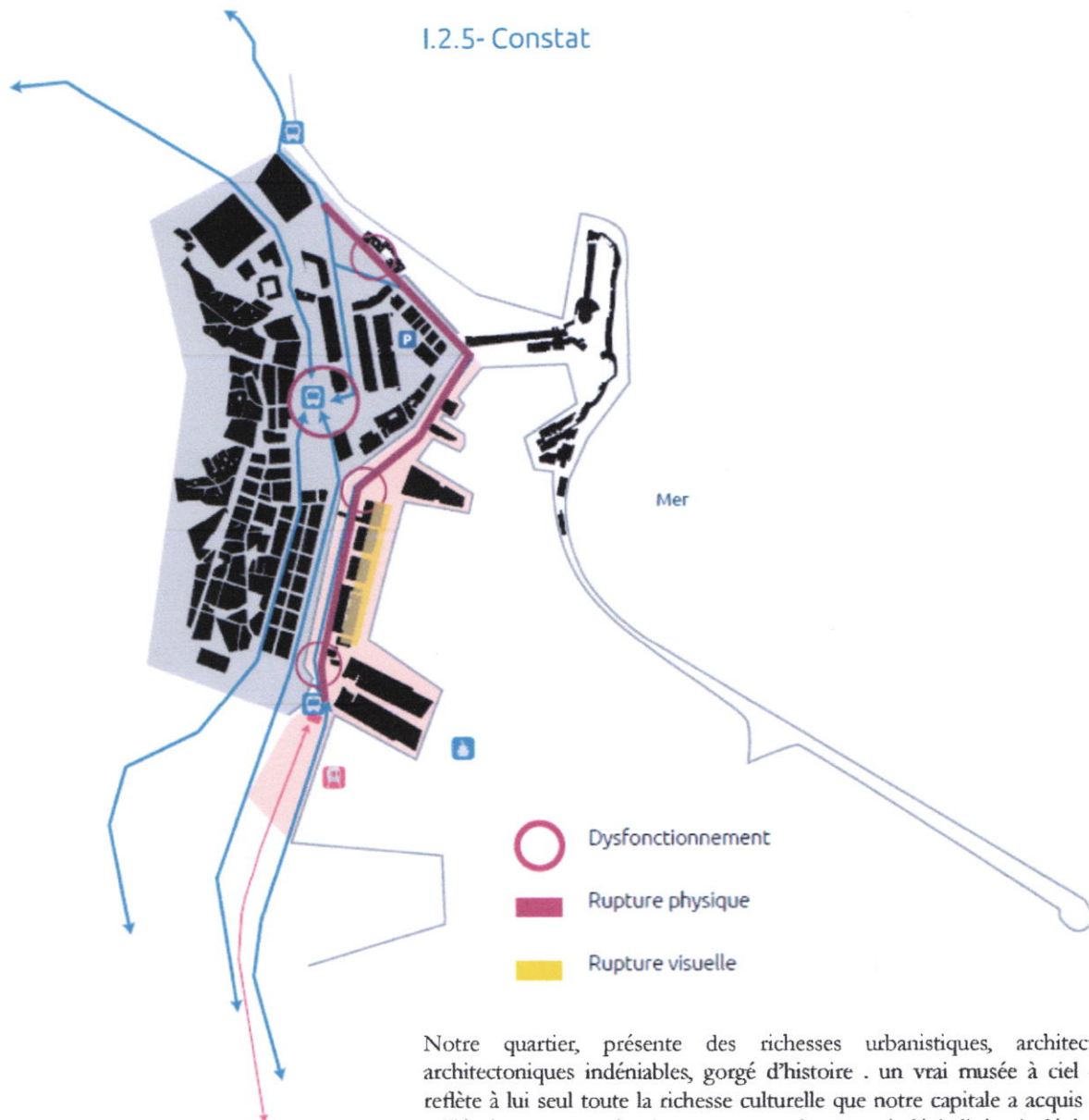
1.2.5- État du bâtis



Cette Carte nous permet de faire un constat sur l'état du bâtis et d'en déduire les actions qu'il faut adopter .

On remarque que la plupart des bâtisses sont en moyen ou mauvais état vu leur dureté dans le temps, leur marginalisation et leur non prise en charge...

Le nombre de constructions en bon état se limitent à celles de la période post coloniale, le conservatoire, ainsi que quelques édifices qui ont été restaurés.



Notre quartier, présente des richesses urbanistiques, architecturales et architectoniques indéniables, gorgé d'histoire : un vrai musée à ciel ouvert qui reflète à lui seul toute la richesse culturelle que notre capitale a acquis durant des millénaires. Mais ce dernier se trouve mal structuré, dévitalisé et isolé du reste de la médina dont il a fait partie pendant des siècles.

Quartier de la marine se trouve en surplomb par rapport au port et la mer, présentant un balcon panoramique exceptionnel mais cette différence topographique provoque un effet de rupture accentué par un passage mécanique à grande vitesse . Ainsi le quartier fait face à un grand problème de circulation ,transit et stationnement .
à travers nos interventions urbaines quartier de la marine pourrait retrouver son rôle initial que l'histoire lui a dévolu :arrière port, liaison entre le port et la médina, cœur commercial et une mémoire culturelle de l'identité algérienne.

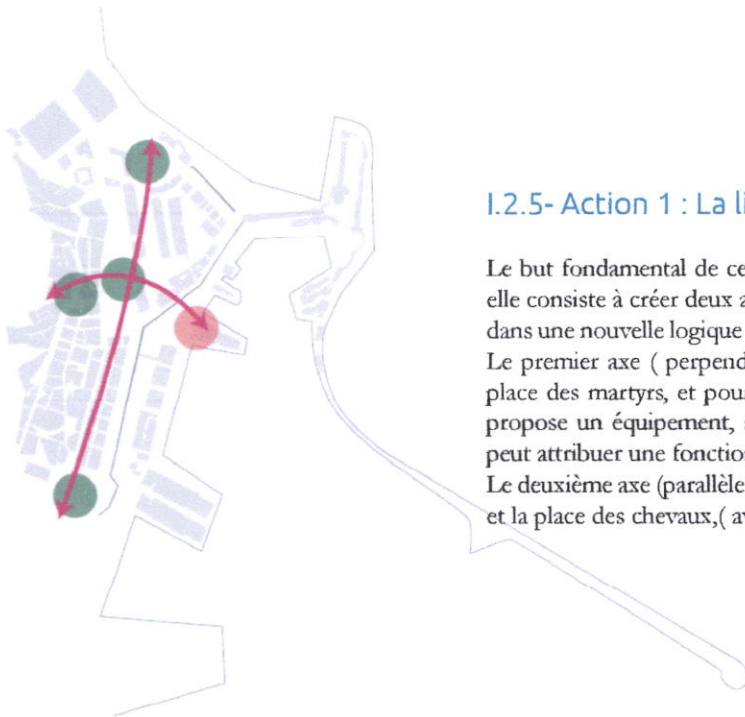
I.3- Intervention urbaine

Le constat fait ressortir la nécessité d'intervenir sur le tissu urbain aussi bien sur l'espace bâti que le non bâti avec des objectifs visant :

- La revalorisation du site qui fut un lieu fort , symbolisant la centralité à travers la prise en charge des potentialités existantes
- La restructuration dans le but de créer la continuité et la cohérence urbaine.
- La projection d'équipements marquant l'image de la ville et pouvant lui frayer une place dans la scène mondiale .

Pour cela l'intervention s'appuiera sur une série d'actions



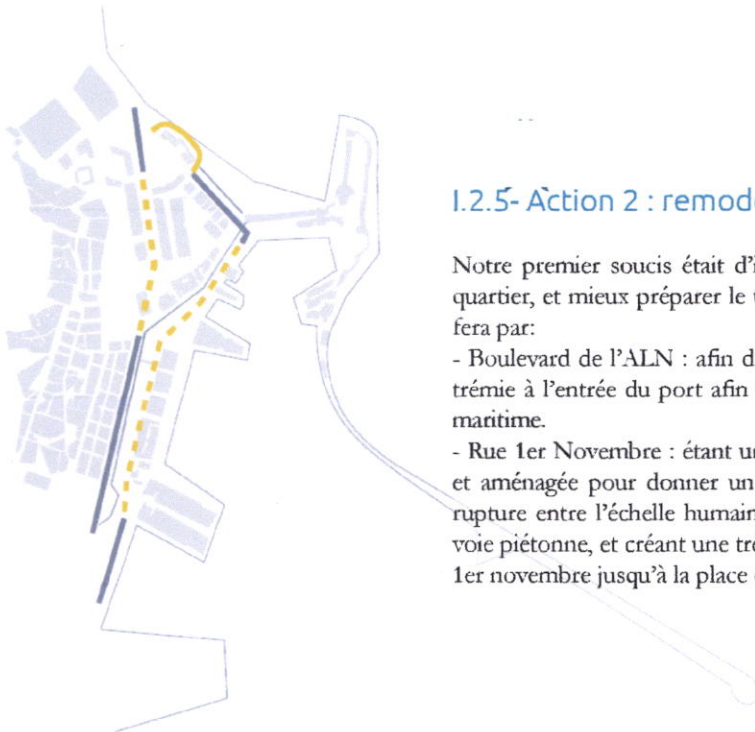


I.2.5- Action 1 : La liaison Casbah-quartier-mer

Le but fondamental de cette action est de rétablir la liaison casbah-quartier-MER, elle consiste à créer deux axes, ayant pour but d'intégrer les monuments historiques dans une nouvelle logique de perception tout en créant une liaison forte avec la mer. Le premier axe (perpendiculaire à la mer) : regroupant la place Ben Badis et la place des martyrs, et pour assurer la continuité visuelle directe jusqu'à la mer, on propose un équipement, symbolisant Bâb El Bhar, au niveau du port, auquel on peut attribuer une fonction attractive .

Le deuxième axe (parallèle à la mer): regroupant la place port Saïd , place des martyrs et la place des chevaux,(avec la présence d'une ligne de tramway).



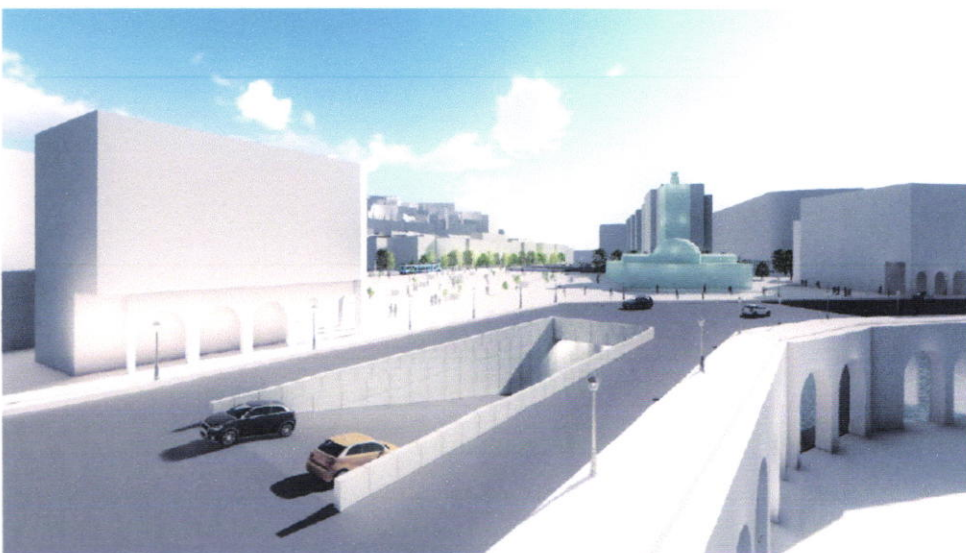


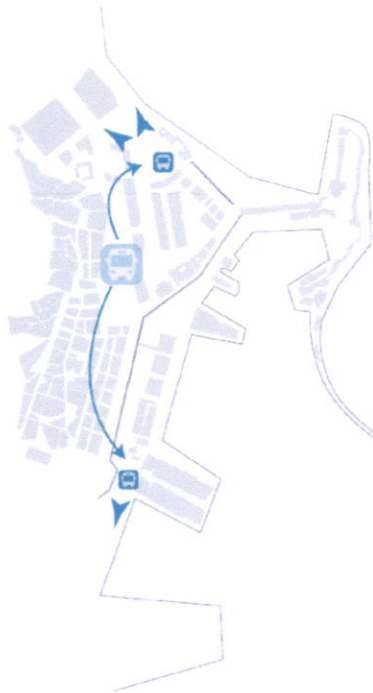
I.2.5- Action 2 : remodelage du système viaire

Notre premier soucis était d'intervenir sur le système viaire pour désenclaver le quartier, et mieux préparer le terrain au travail d'aménagement. Cette opération se fera par:

- Boulevard de l'ALN : afin d'assurer la continuité ville-mer, nous proposons une trémie à l'entrée du port afin de dégager l'espace pour aménager une promenade maritime.
- Rue 1er Novembre : étant un parcours historique, elle sera redéfinie, revalorisée, et aménagée pour donner un cadre de vie meilleur tout en diminuant l'effet de rupture entre l'échelle humaine et celle des barres soccard en la transformant en voie piétonne, et créant une trémie qui prendra naissance du 1er novembre jusqu'à la place des chevaux.

■ ■ Trémie





I.2.5- Action 3 : restructuration du système de transport

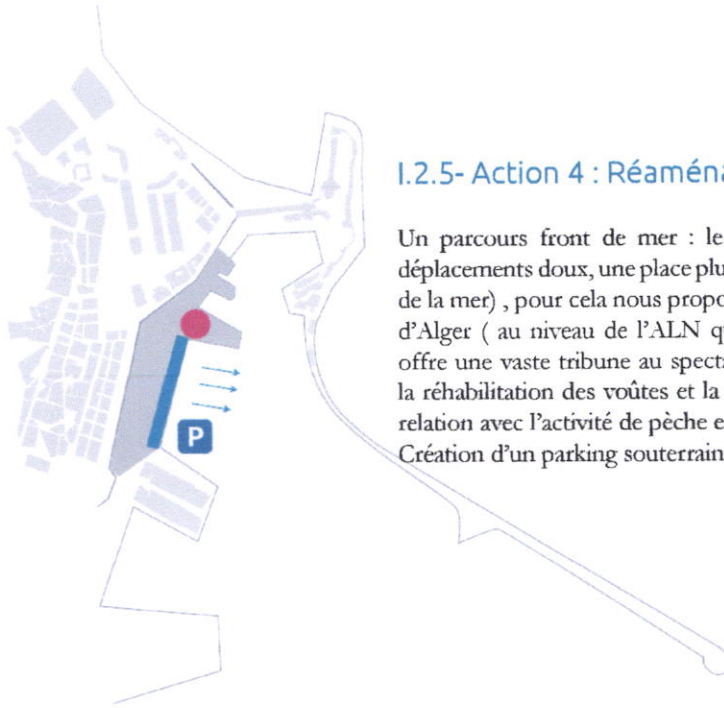
Délocaliser la station de bus de la place des martyrs , en créant deux stations aux extrémités de notre quartier. Une station qui couvre les destinations sud (Alger centre , Bâb El Zouar; El Harrach ...)

Et une autre qui couvre les destinations nord (Benaknoun, Bouzariah, Ain Beniane ...)



Prolonger la ligne du métro vers une nouvelle station se situant au niveau de la place des martyrs.

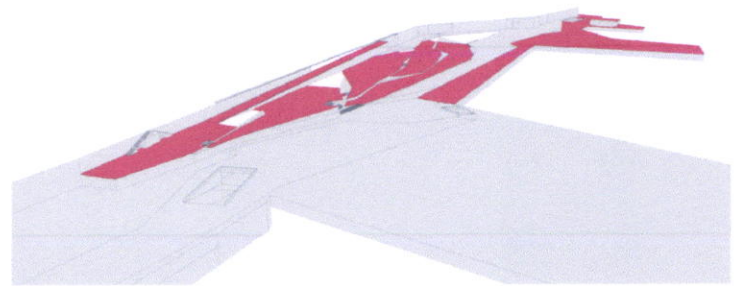
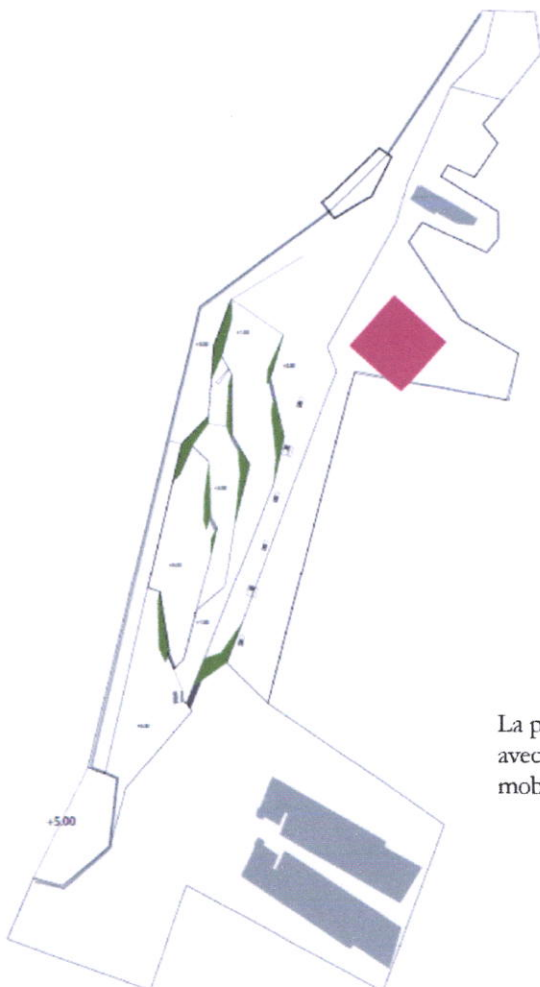
Créer une ligne de tramway qui passera le long des immeubles Chassériau, place des martyrs, pour aboutir à bab el oued , cette ligne est ponctuée par 3 arrêts à des monuments forts du quartier , à savoir : place square port Saïd, place des martyrs, Lycee Emir Abdel El Kader.



I.2.5- Action 4 : Réaménagement et redynamisation du port

Un parcours front de mer : le projet s'attache à redonner aux piétons et aux déplacements doux, une place plus adaptée à la situation stratégique du site (présence de la mer), pour cela nous proposons d'aménager une promenade sur le vieux port d'Alger (au niveau de l'ALN qui est devenu piéton), dessinée en gradins ce qui offre une vaste tribune au spectacle de la mer, cette action sera accompagnée par la réhabilitation des voûtes et la réaffectation de leur fonctions, en des espaces en relation avec l'activité de pêche et des espaces de consommation.

Création d'un parking souterrain avec des sorties qui mènent vers la promenade.



La promenade en gradin est dessinée d'une telle manière à garder le contact visuel avec la mer, avec une circulation verticale en escalier et en rampe (pour les gens à mobilité réduite) orientée vers l'équipement.

Phase architecturale

Le rôle de l'équipement

L'équipement sera un pôle attractif, un point de repère et un moment de halte pour les touristes mais aussi doit répondre aux besoins de la communauté d'accueil à travers :

- La sensibilisation au patrimoine et l'interprétation de ses différents niveaux de signification en utilisant des moyens pédagogiques actuels stimulants : médias, explications personnalisées des aspects historiques, environnementaux et culturels.
- L'apprentissage et l'information continue à travers des cycles de Conférence.
- Susciter la curiosité des utilisateurs et des touristes et les inciter à découvrir ces espaces de communication et d'échange par la production, l'exposition et la vente.



La marine , une identité enterrée !

Un projet régénérateur

Le site se révèle ayant une valeur historique mais aussi une vocation culturelle. Ainsi avec un projet culturel , le quartier se donne les moyens d'attirer , en plein centre , les emplois ,les grandes manifestations qui caractérisent les villes capitales.

Et ainsi construire son avenir sur la scène méditerranéenne et internationale, tout en permettant le désenclavement du quartier et rétablir la liaison ville mer.



La marine , une identité enterrée !

La Culture et le Patrimoine pour le tourisme

Prendre en charge le tourisme culturel paraît être un privilège dans quartier de la marine dans le but de revoir son image à travers la revalorisation de sa richesse et de sa diversité culturelle et patrimoniale.

L'identité d'Alger est spécifiquement inconnue sur la scène mondiale actuelle, elle souffre d'une crise d'inconscience au lieu même qu'elle devrait constituer un motif de fierté. Bien qu'elle est pleine de richesse, de diversité et de signification, notre culture commence à s'effacer vue les changements politiques, économiques et sociétaux brutaux qui ont frappé notre société durant la dernière décennie et qui ont influencé négativement sur la production individualiste et de masse de ses habitants.

C'est dans cette atmosphère là, qu'on a proposé l'insertion d'un programme culturel au sein de notre site chargé de mémoire, marqué par le temps et l'espace.

Ce programme est porteur d'une figure de l'histoire et de monuments symboliques qui devra créer une synergie entre les cultures et les savoirs faire traditionnels et contemporains et ainsi offrir aux touristes internes et externes la découverte d'une nouvelle expérience, un nouveau paysage à la fois stimulateur de souvenirs et de devenirs.

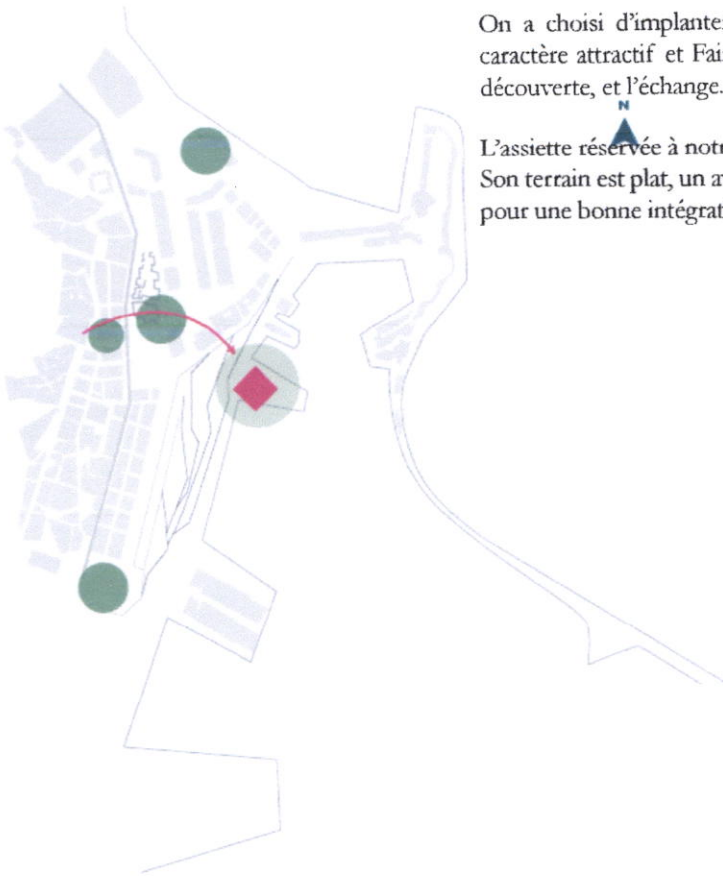
Ceci nécessite la maîtrise des deux notions fondamentales Culture et Art.



I.2.5- L'assiette d'intervention

On a choisi d'implanter notre projet au niveau du port afin de renforcer son caractère attractif et Faire revivre les activités de la ville par le biais de l'accueil la découverte, et l'échange..

L'assiette réservée à notre équipement est d'une superficie de 4500m². Son terrain est plat, un avantage , qui nous a aidé à prendre les directives principales pour une bonne intégration.



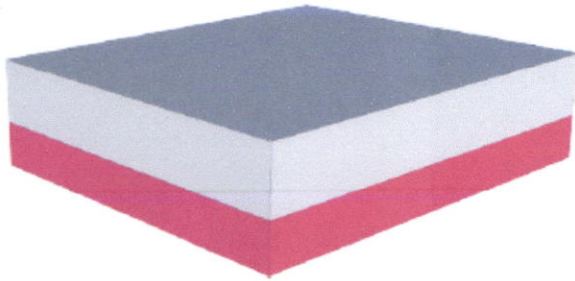
S'intégrer !

Notre équipement se positionne dans un point focal de notre proposition urbaine qui consiste à regrouper les monuments historiques et les différent tissus (traditionnel , mixte et moderne), on l'intégrant au niveau du port (l'ancienne porte ottomane Bab el bhar) afin d'assurer cette continuité jusqu'à la mer . donc pour cette situation notre projet doit être en intime relation avec son environnement (mer).

Programme

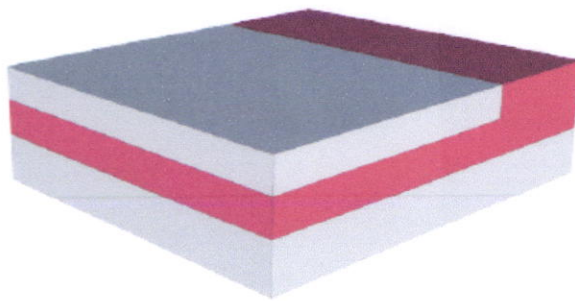
	Espace	Superficie
RDC	Accueil	270 m ²
	Salle de spectacle	750 m ²
	Salle de cinéma	625 m ²
	Exposition permanente	340 m ²
	Exposition Temporaire	330 m ²
Niveau 1	Locaux techniques	270 m ²
	Bibliothèque	750 m ²
	Auditorium	625 m ²
	Médiathèque	340 m ²
	Administration	330 m ²
Niveau 2	Espaces consommation	270 m ²
	Café littéraire	750 m ²
	Ateliers 1	625 m ²
	Ateliers 2	340 m ²
	Boutiques	330 m ²

Entités de base de l'équipement



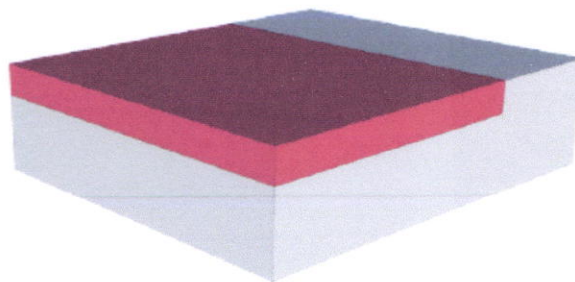
Expérience / Découverte

- Salle de Spectacle
- Salle de Cinéma
- Salles d'exposition



Apprentissage / Enrichissement

- Bibliothèque
- Médiathèque
- Ateliers



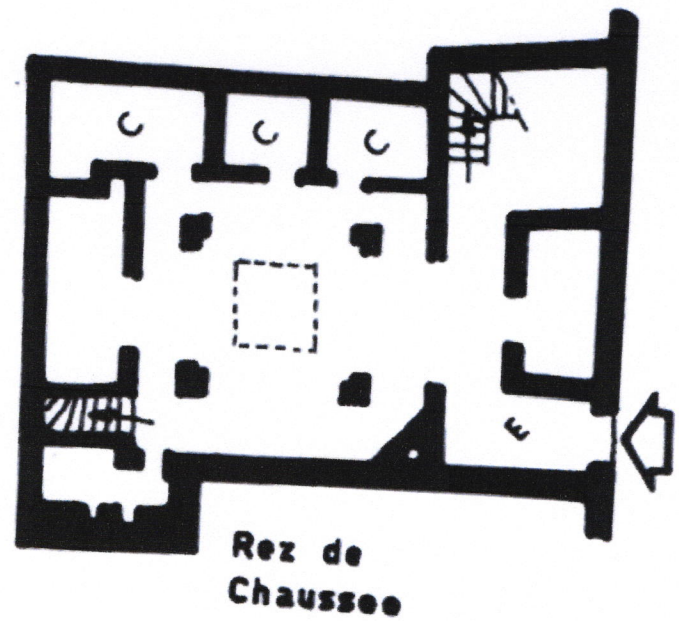
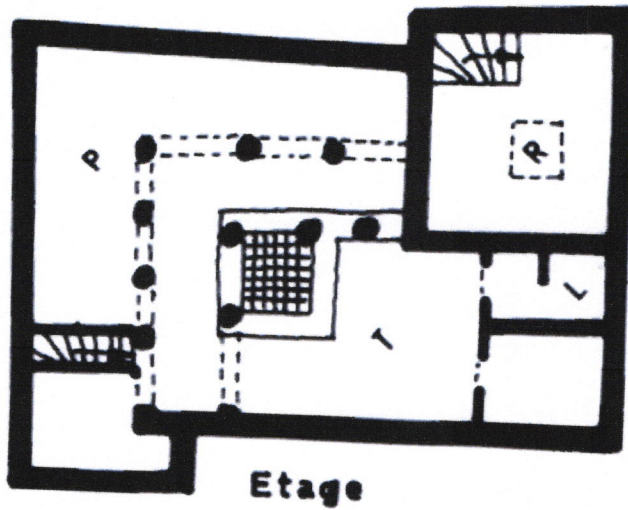
Détente / Loisirs

- Boutiques
- Espace consommation
- Café littéraire

Les entités de base:

Ces entités visent à concrétiser les deux objectifs principaux de l'équipement à savoir la formation et l'information pour tous, ces deux fonctions vont propulser une dynamique qui réanimera le quartier et rétablira le lien entre les habitants et les savoirs-faire tout en les faisant connaître aux touristes ces richesses qui témoignent de la présence d'un patrimoine immatériel de la ville.

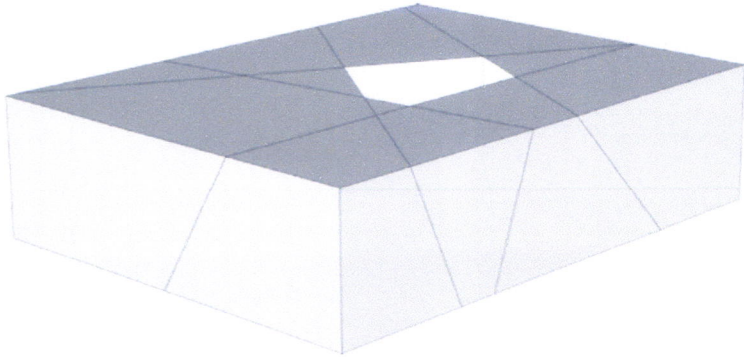
Genèse de la forme intérieure



S'inspirer !

« L'architecture se schématise à partir de l'environnement dans lequel elle se place et elle est développée à partir de ce contexte... une architecture sans rapport avec les conditions spatiales et spirituelles de l'environnement n'est qu'un geste vide de sens. »

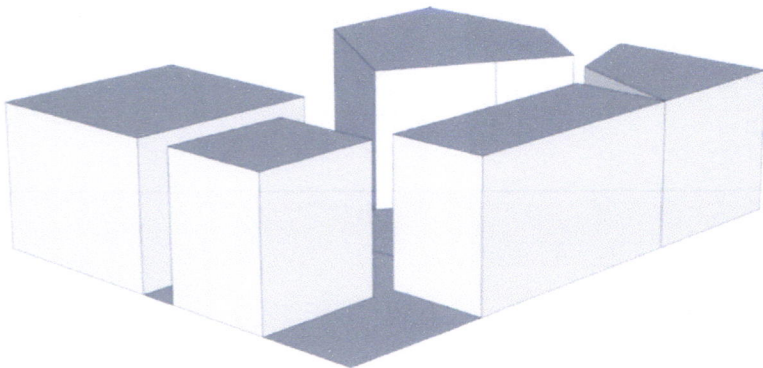
Pour la forme de notre équipement on a opté pour une forme relativement simple qui est le carré inspiré de la typologie des anciens palais et maisons de la casbah, plan carré ordonnancé sur un patio.



Moderniser !

L'asymétrie, la forme libre, le moyen du langage moderne.

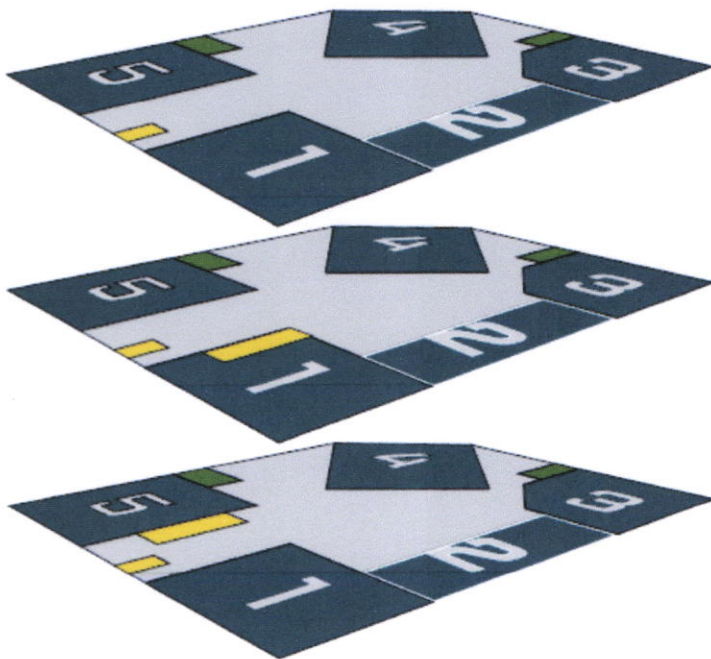
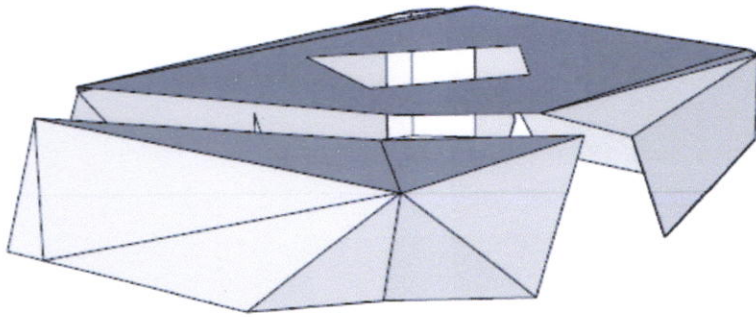
C'est selon ce concept qu'on a décomposé les espaces intérieurs, et ce qui a donné la forme irrégulière de l'atrium.



Fragmenter !

Le but est de travailler la dialectique l'équipement dans l'urbain, et l'urbain dans l'équipement. c'est un concept qui démarre de la partie urbaine jusqu'au détails du projet, nous tentons de réinterpréter la notion du dynamisme entre les espaces, introduisant un univers intérieur vivant.

Pour cela nous avons fragmenter notre volume afin de détacher des unités (espaces) formellement et les rattacher fonctionnellement par des espaces de rencontres, d'échange de communication. (atrium)



Rassembler !

L'unité formelle est l'une des considérations la plus recherchée depuis le début de la conception, c'est-à-dire grouper les unités pour en faire un tout homogène. C'est la raison pour laquelle on a opté pour une enveloppe extérieure qui rassemble les différents espaces du projet dans le but d'avoir « l'unité formelle » et pas « l'éparpillement formel ».

La forme de la couverture découle d'une volonté de grande clarté de composition, de marquer les différentes fonctions du programme : le hall d'accueil, l'ouverture sur la salle d'exposition..

La sobriété du bâtiment viendra de sa mono-matière, une enveloppe composée de facettes parfois droites, parfois inclinées, des facettes qui se découpent, se décalent pour laisser passer la lumière au travers des interstices, bien réfléchies selon les espaces intérieurs et leur caractéristiques.

Système distributif

Espaces d'accueil

Espace semi ouvert permet la réception des usagers , il constitue aussi un lieu d'informations et d'orientation vers les différents espaces du centre culturel

Circulation horizontale

Les circulations sont nécessaires à la distribution et à l'évacuation du bâtiment
Elles ont pour fonction de relier les différentes entités composantes l'équipement.

Circulation verticale

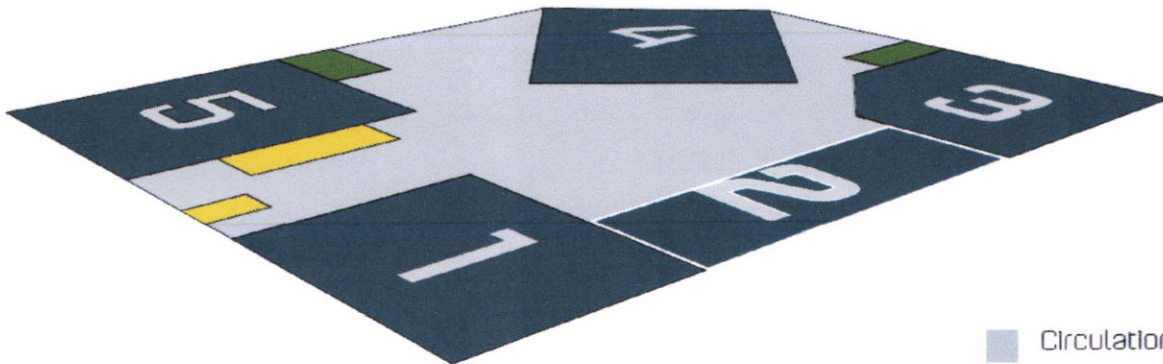
Cages d'escaliers : la présence des escaliers pour assurer la circulation verticale et relier entre les niveaux , en ajoutant les cages d'escalier de secours




Ascenseurs : la présence d'un ascenseur pour assurer la circulation vertical pour les usagers , et un autre ascenseurs de service .

Espaces de rencontre

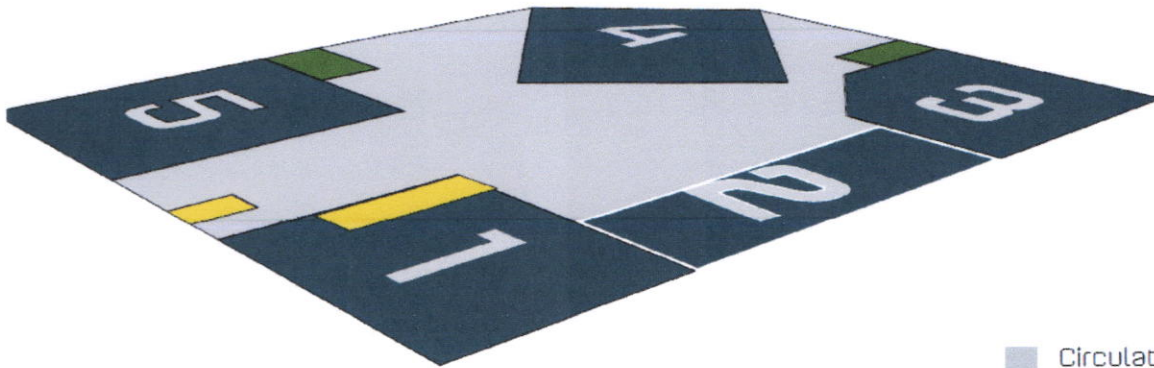
Les passages entre unités et l'atrium : l'aspect urbain qu'on a réinterprété à l'intérieur du centre culturel avec la disposition des espaces d'une manière détachée , autour d'un atrium a donné ces passages de rencontre qui favorise la socialisation et le partage, tout en procurant un cadre agréable pour découvrir les différents espaces.




- 
 - 
 - 
- RDC**
1. Accueil
 2. Salle d'exposition temporaire
 3. Salle d'exposition permanente
 4. Cinéma
 5. Salle de spectacle



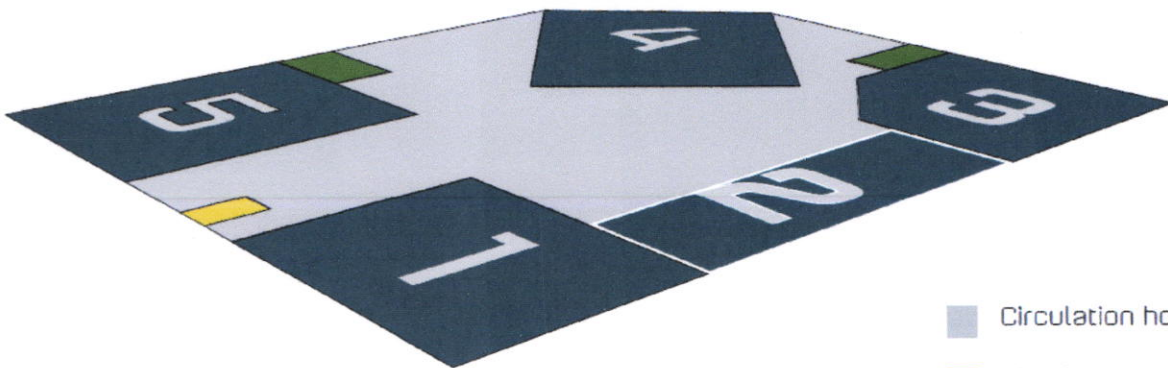
-  Circulation horizontale
-  Circulation verticale
-  Issues de secours




-  Niveau 1
-  1. Locaux technique
-  2. Administration
- 3. Médiathèque
- 4. Auditorium
- 5. Bibliothèque

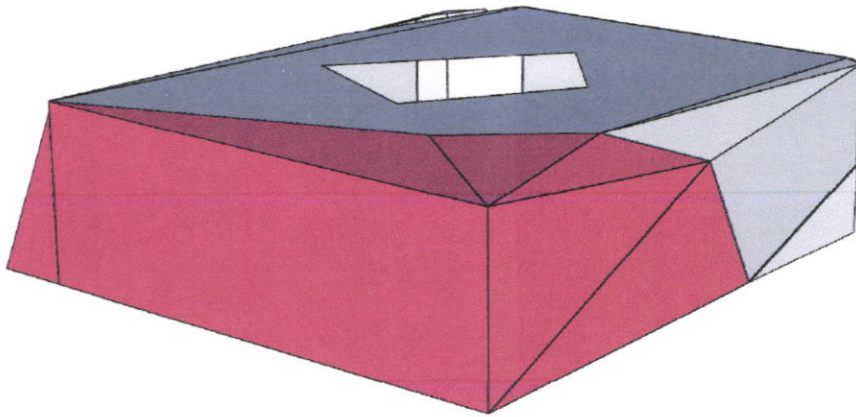


-  Circulation horizontale
-  Circulation verticale
-  Issues de secours

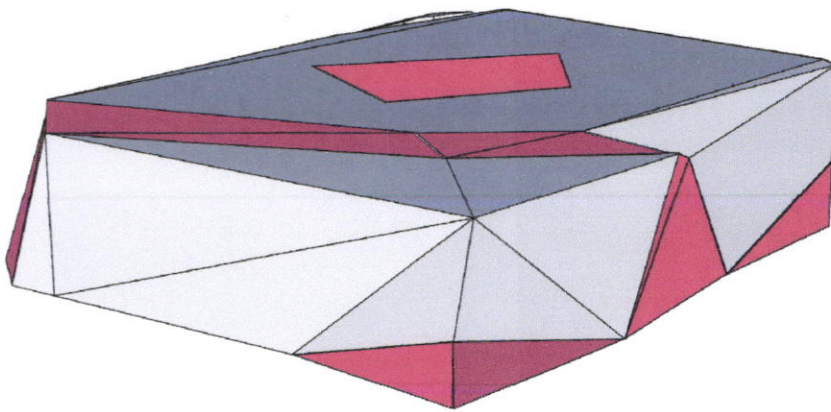
-  Niveau 2
-  1. Espace de consommation
-  2. Boutiques
-  3. Ateliers 2
-  4. Ateliers 1
-  5. Café littéraire



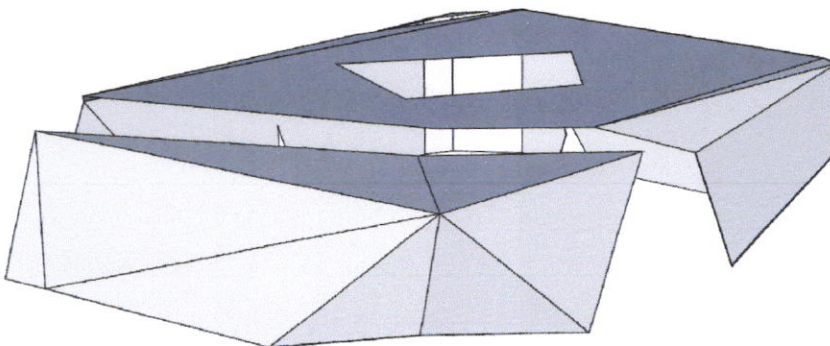
-  Circulation horizontale
-  Circulation verticale
-  Issues de secours



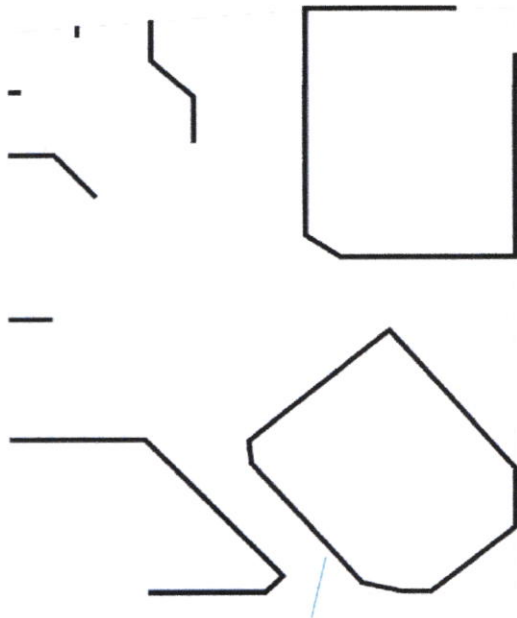
Détacher le coin dédié à l'entrée pour marquer cette dernière en créant une sorte d'emboîtement par rapport à la forme globale.



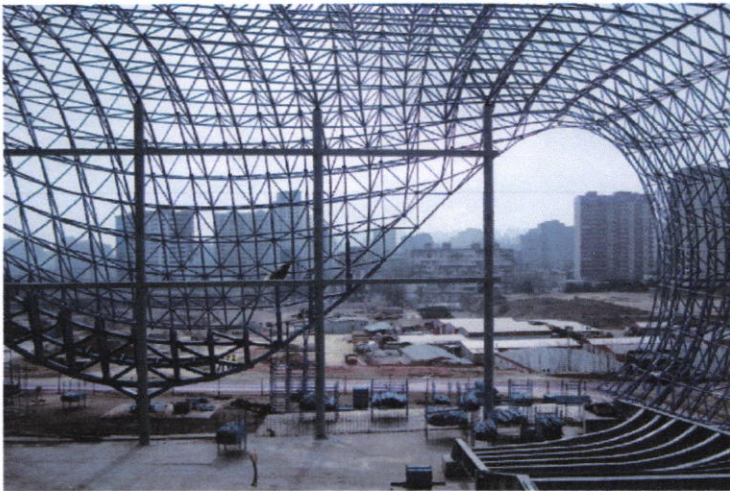
Découper, décaler, incliner les facettes droites pour laisser passer la lumière à travers des interstices bien réfléchies selon les espaces intérieurs et leurs caractéristiques .



Structure et matériaux



La sobriété du bâtiment viendra de sa mono-matière, une structure en béton (murs porteur) pour réaliser de grandes portées, des espaces intérieurs sans poteaux, ce qui permet au visiteurs de découvrir la fluidité de l'intérieur . avec un système appelé charpente métallique spatiale (Space Frame Structure) pour l'enveloppe de l'édifice.



Le système space Frame, une telle structure légère permet à la construction des formes libres , et gagner du temps tout au long du processus de la réalisation.

Le matériau utilisé pour le revêtement est la fibre de verre en béton armé , il s'agit d'une protection étanche de haute technicité qui requiert des caractéristiques telle que :

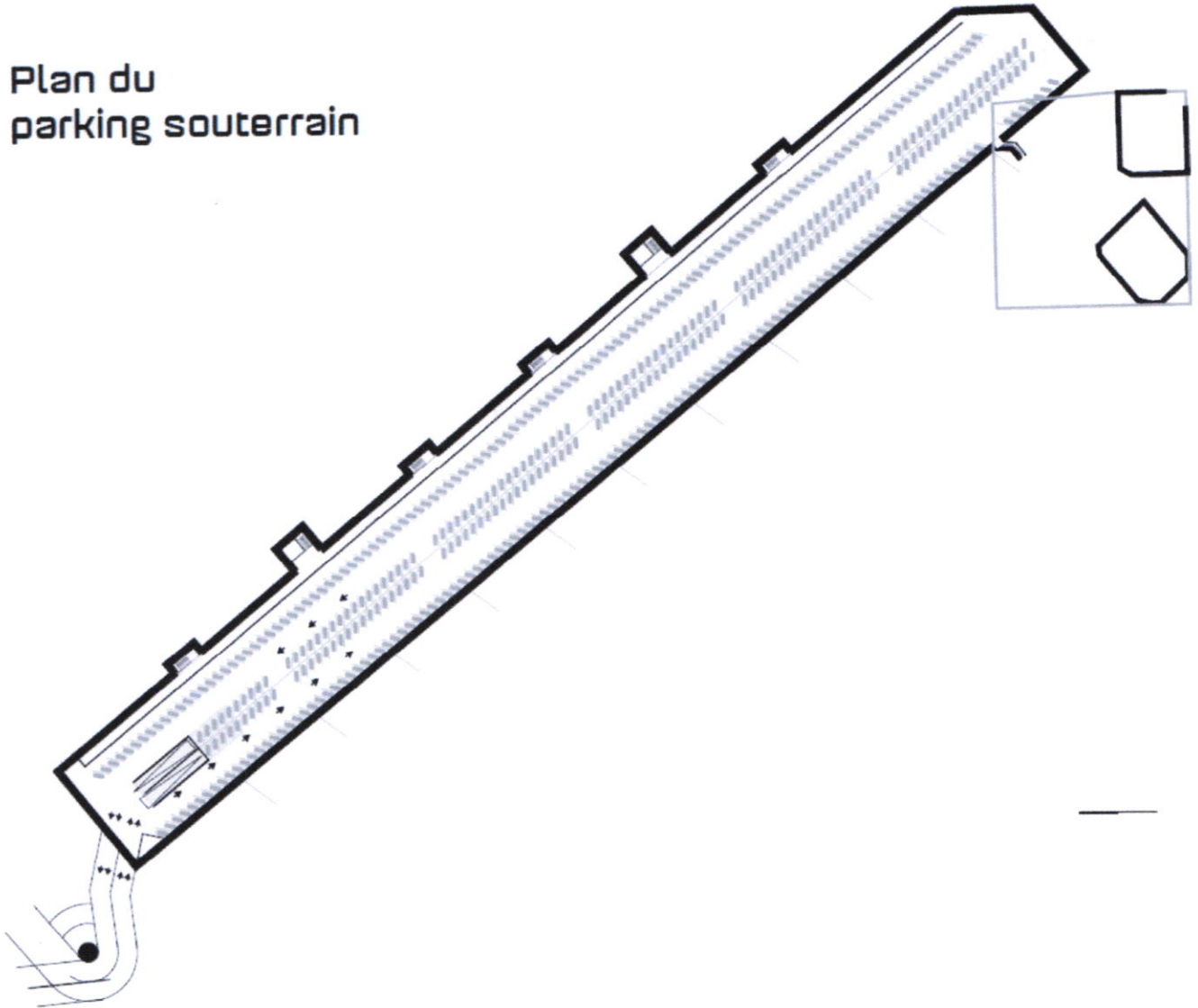
- La grande flexibilité.
- Isolation thermique et phonique.
- Une très haute résistance au rayons UV.
- Une longue durabilité.

L'éclairage du centre a été soigneusement étudié , le volume du bâtiment reflète la lumière , change constamment d'apparence selon l'heure du jour et la perspective de visualisation, L'utilisation du verre semi réfléchissant , produit des effets qui suscite la curiosité sans révéler l'ambiance des espaces intérieurs .

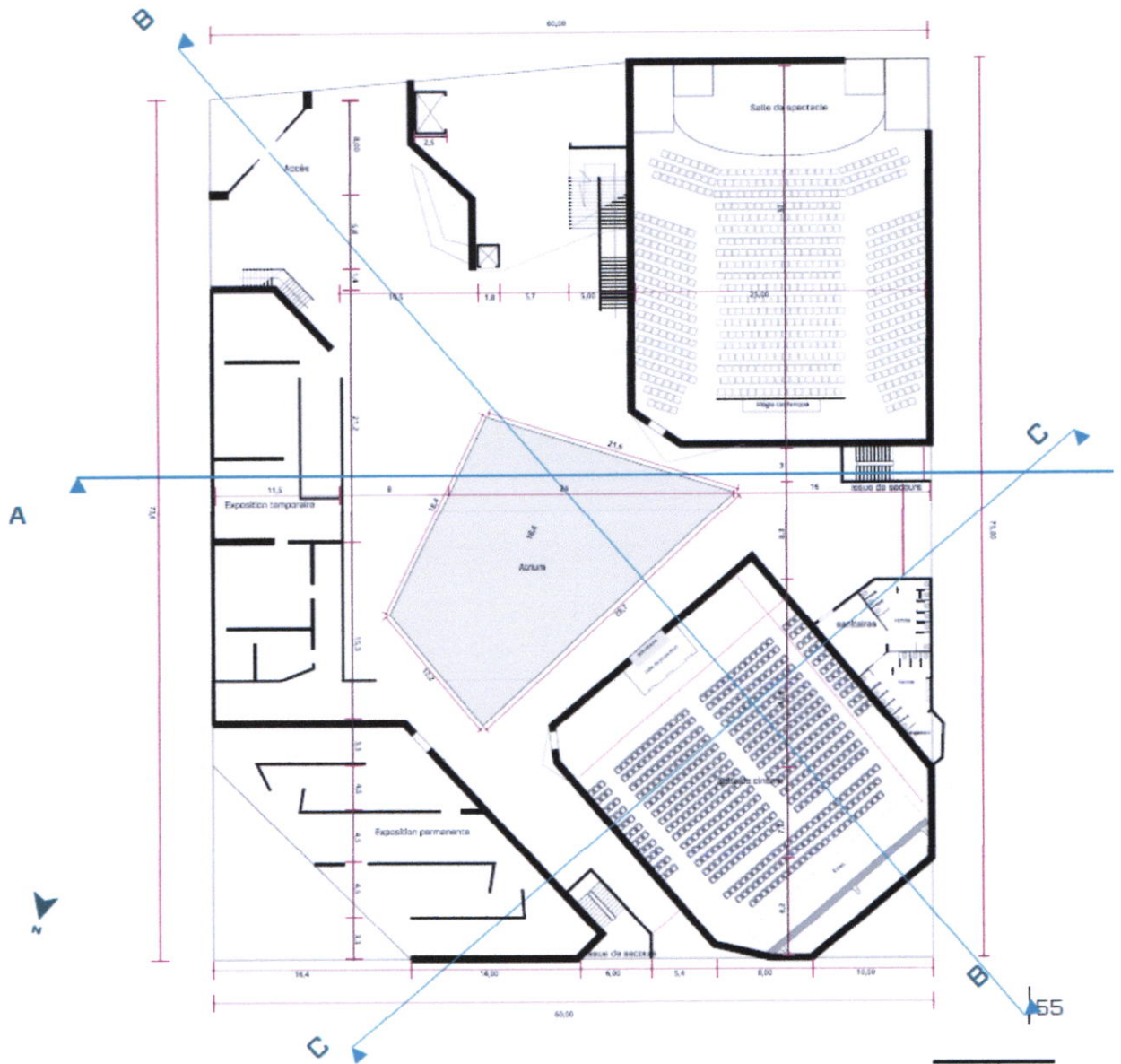
Dossier graphique



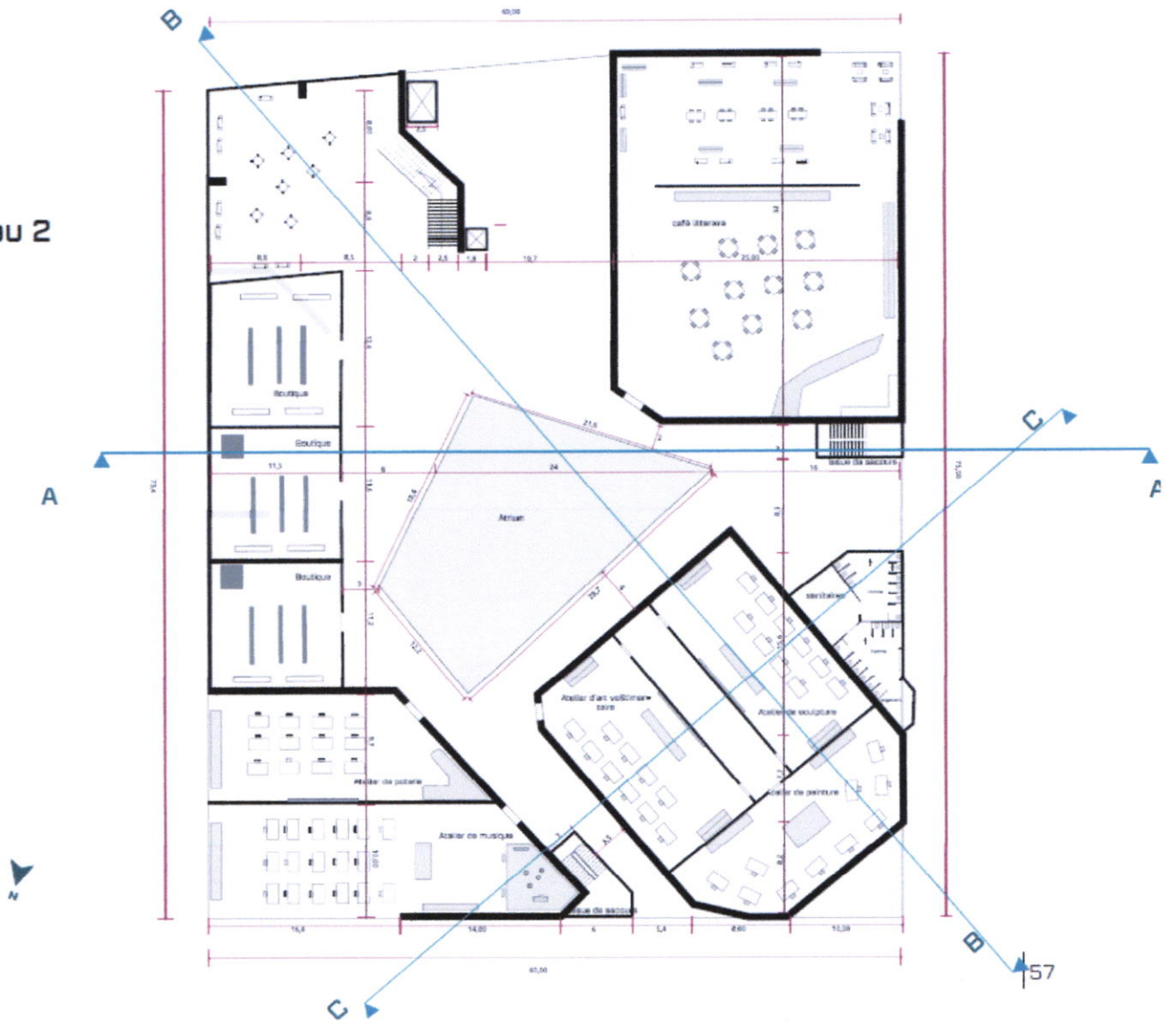
Plan du
parking souterrain



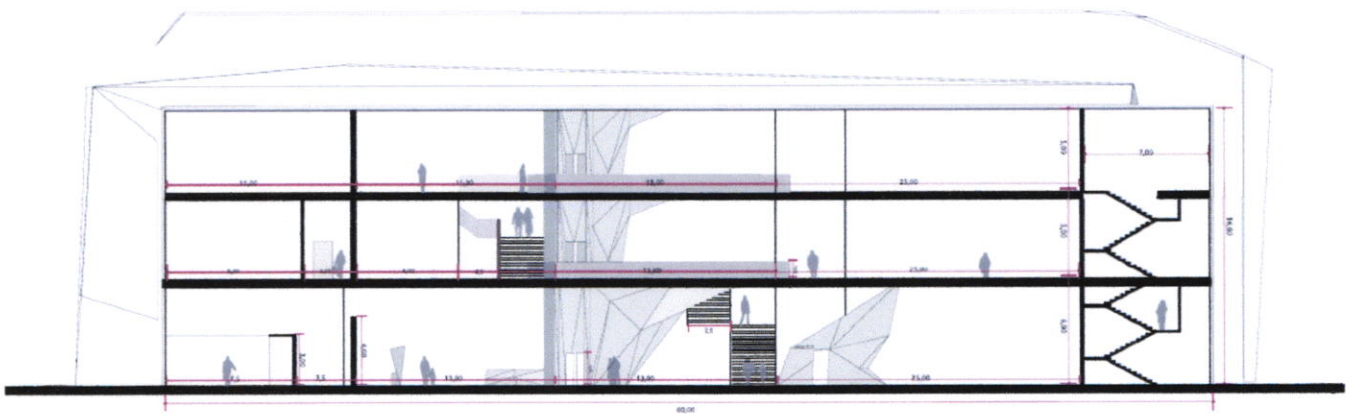
Plan
RDC



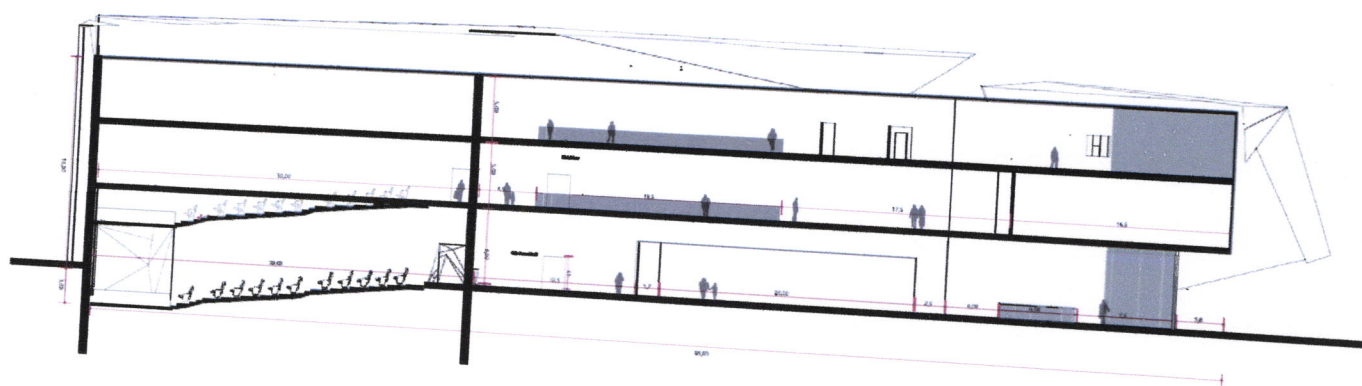
Plan Niveau 2



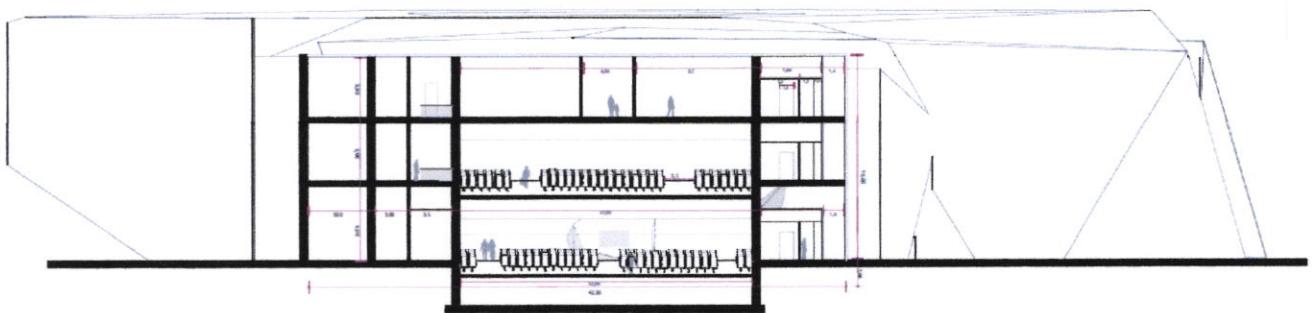
Coupe A



Coupe B



Coupe C



Les contraintes de la recherche

En entamant notre recherche sur la culture comme concept et processus, nous nous sommes rendus compte que c'est un sujet sur lequel on a pas porté une investigation poussée au niveau de la recherche universitaire, si ce n'est une appréhension à travers la dimension patrimoniale, ou bien par l'étude portée surtout sur la dimension architecturale d'un type d'équipement culturel précis, c'est alors que nous avons situé notre recherche bibliographique et notre collecte de données essentiellement par rapport à Internet.

Conclusion

C'est à partir de la définition du champ de la culture et son appréhension en tant que model qu'on arrive à cerner plus étroitement une notion aussi large que la culture, tant dans sa signification en tant que concept, que dans ses aspects en tant que processus.

L'identification des différents indicateurs culturels, la relation entre ces derniers et le fait urbain et la dimension culturelle dans le développement durable, permet de confirmer l'ampleur du rapport ville – culture.

Bibliographie

Sites internet et publications en ligne:

- La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et recompositions territoriales/geocarrefour.revues.org
- Découvrez les projets de la méditerranée /projets-architecte-urbanisme.fr
- <http://www.itliquid.com>
- L'art, l'architecture et la culture dans la ville de demain, /www.observatoire-culture.net
- A propos du port , /portquebec.ca
- Les projets qui transformeront la ville d'Alger 2030 ,/blog.lefigaro.fr
- Érosion du littoral, /fr.wikipedia.org
- Le climat, /pm22100.net
- Le littoral, /fr.wikipedia.org/wiki/Littoral
- Les devantures commerciales en centre ancien, UDAP, /mairie-belleville.fr
- Les différents types de côtes, /hmf.enseiht.fr
- Les tsunamis, /www.notre-planete.info
- Lumière naturelle, /www.gif-lumiere.com/
- Saint Nazaire, la prise en compte du patrimoine du PLU, l'architecture balnéaire, 2007.
- Submersion marine, https://fr.wikipedia.org/wiki/Submersion_marine
- Le littoral algérien, mots du numéro spécial consacré par Thalassa à l'Algérie, /algerie-focus.com
- Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments, /etudescaribeennes.revues.org
- Instruments d'urbanisme :
-PDAU d'Alger(stratégies et schéma d'aménagement.)

Thèses

- Paramètres pour une stratégie de renouvellement urbain de l'interface ville-Port : Cas d'Alger.
- La culture en mouvement. Projet culturel Toulouse 2004-2009.
- Étude d'une pensée constructive d'architecte –Alvaro Siza. École d'architecture Porto.
- Guide de la définition et des bons usages des matériaux de revêtement et du petit mobilier urbain relatifs à l'espace public.
- Portfolio, Zineddine Djouamaa.
- Revue, Planification d'un lieu culturel d'activité.
- Tableau critique et comparatif, analyse des exemples avec le programme officiel du ministère de la culture.
- Normalisation des infrastructures et équipements culturels.
- Piloter un centre culturel aujourd'hui , fil conducteur et démarches de base.
- Revue, port saint métropole Ouest.
- Revalorisation de la partie centrale de la baie d'Alger (Chetouan Ikram , Tyar Rym)
- Mémoire de fin d'étude, option : AZUL, Thème: Aménagement du quartier des pins maritimes pour une meilleure image de marque de la baie d'Alger, Projet: Showroom, musée en plein air, galeries marchandes et tours, Année 2013.Blida.
- Mémoire de fin d'étude, option: ARCHITOUR, Thème: Architecture dans le pôle touristique d'excellence nord centre (Z.E.T Colonel Abbas DOUAOUDA) , projet: Conception d'un hôtel d'affaires, Année 2012.Blida.